Cybercriminalité : 87 affaires traitées jusqu'à mai

Lire en page 5

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5182 - MERCREDI 27 MAI 2015
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



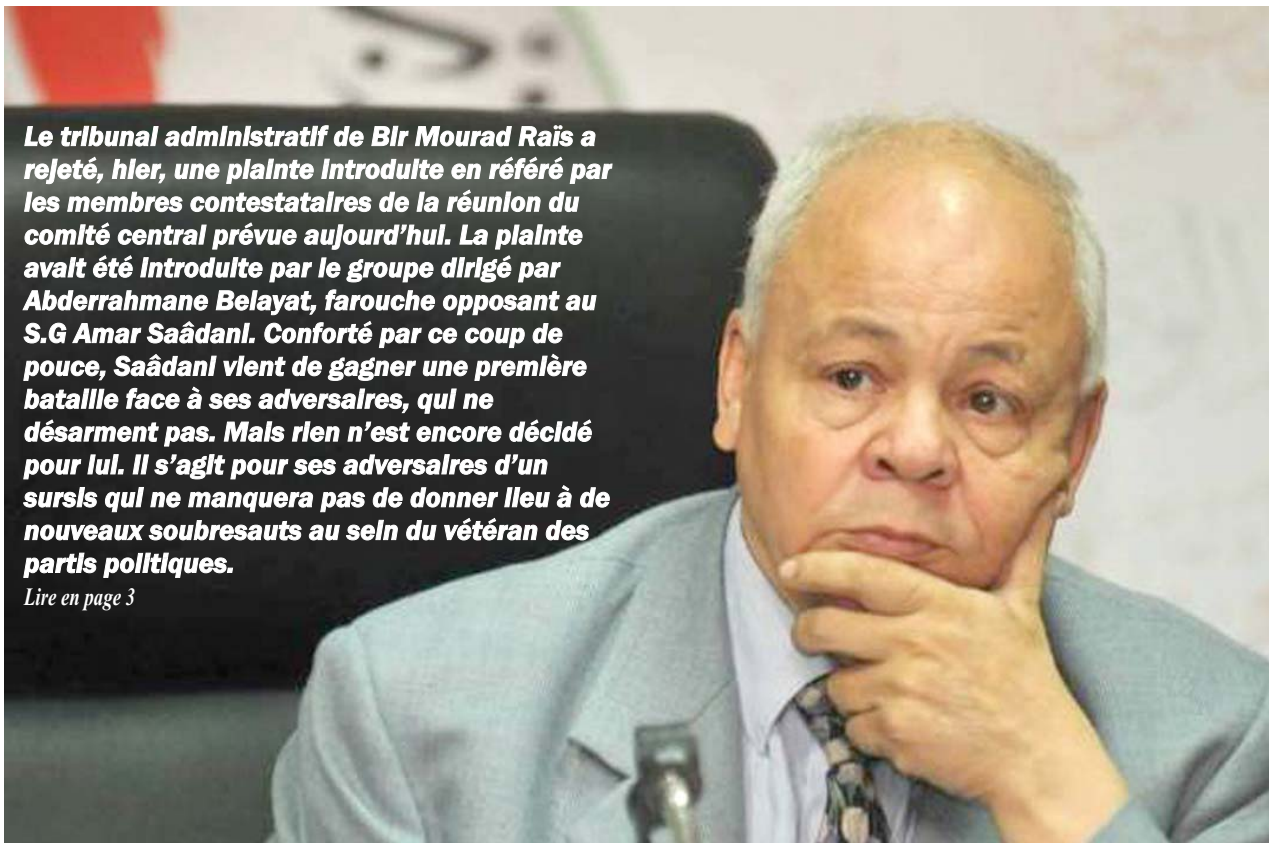
IL PRÉVOIT DEUX RASSEMBLEMENTS LES 3 ET 10 JUIN

Le SNPSP renoue avec la protestation

Lire en page 4

La justice tranche en faveur de la tenue du congrès

FLN : LES FRONDEURS DÉBOUTÉS



Le tribunal administratif de Bir Mourad Raïs a rejeté, hier, une plainte introduite en référé par les membres contestataires de la réunion du comité central prévue aujourd'hui. La plainte avait été introduite par le groupe dirigé par Abderrahmane Belayat, farouche opposant au S.G Amar Saâdani. Conforté par ce coup de pouce, Saâdani vient de gagner une première bataille face à ses adversaires, qui ne désarment pas. Mais rien n'est encore décidé pour lui. Il s'agit pour ses adversaires d'un sursis qui ne manquera pas de donner lieu à de nouveaux soubresauts au sein du vétéran des partis politiques.

Lire en page 3



ABDELMOUMENE KHALIFA AFFIRME :

«M. Djellab n'avait pas la qualité de membre de la commission monétaire ! »

Lire en page 2



DIXIÈME ÉDITION DU FESTIVAL NATIONAL DU THÉÂTRE PROFESSIONNEL

Ouverture en symbiose avec l'art musical

Lire en page 11



LIGUE MOBILIS DE FOOTBALL

Cinq candidats pour deux billets continentaux

Lire en page 13

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

ABDELMOUMÈNE KHALIFA AFFIRME :

«M. Djellab n'avait pas la qualité de membre de la commission monétaire !»

De notre envoyé spécial
Redouane Hannachi

Le procès en cassation d'Abdelmoumène Khalifa et des 73 autres accusés, poursuivis pour association de malfaiteurs, vol qualifié, faux et usage de faux dans les documents administratifs et comptables et abus de confiance, s'est poursuivi hier au tribunal criminel de Blida avec le passage à la barre de plusieurs témoins dans le scandale financier qui a secoué l'Algérie au début des années 2000 dans l'affaire dite de «la caisse principale de Khalifa Bank de Chéraga».


Ph. A. Sebrei / LJI

Parmi les témoins qui se sont succédé aux témoignages pour donner leurs versions des faits figurent, entre autres, Cennina Lakhdar, d'ex-cadres et ex-fonctionnaires qui avaient occupé des postes de responsabilité au niveau d'institutions officielles, d'entreprises étatiques et même de sociétés privées. Le premier témoin appelé à la barre était Cennina Lakhdar, alors liquidateur de la société Enitac. Il s'est contenté tout simplement de déclarer au président du tribunal criminel de Blida avoir procédé au dépôt de fonds estimés à 50 millions de dinars à la caisse principale de Khalifa Bank sur ordre de son chef hiérarchique, El Kitroussi Bouras, sans toutefois préciser si les sommes faramineuses ont été récupérées ou non.

Le deuxième témoin entendu était Lakhel Abdelkrim, l'ex-secrétaire général du ministère des Finances qui a maintenu les premières déclarations faites lors de l'instruction judiciaire. Il a déclaré à l'attention du juge d'audience : «J'ai reçu un rapport détaillé de la Banque d'Algérie en date du 18/12/2001 concernant les violations relatives à la législation de transfert des capitaux de et vers l'étranger conformément à l'ordonnance 22/96. Et après avoir constaté les violations commises par Khalifa Bank j'ai immédiatement informé le ministre des Finances à l'époque, Mourad Medelci, et remis un autre rapport au juge d'instruction chargé de l'enquête judiciaire». Il a tenu à préciser au président : «Lorsque Terbèche Mohamed a remplacé Mourad Medelci à la tête de la tutelle, il m'a demandé de lui remettre le dossier mais je lui ai dit que je l'ai remis à son prédécesseur». Le témoin a indiqué que «quelques temps plus tard, le ministère a réussi à se procurer ledit rapport qui lui a été remis par le ministre Terbèche Mohamed qui l'a chargé de désigner un comité pour l'examen du dossier. Ce qui a été fait entre les 10 et 11 décembre 2002. Le comité qui était composé du trésorier, du président de l'inspection générale des finances et du directeur de la trésorerie a conclu que les agents de la Banque d'Algérie qui ont rédigé le rapport n'étaient pas assermentés». Il a indiqué : «Je n'ouvrais pas droit, monsieur le président, de consulter le rapport étant donné que le courrier était adressé au nom de l'ancien ministre des Finances Mourad Medelci»



Dépassements et violations

Le troisième témoin qui a défilé devant le président en charge de l'affaire était Akrouf Kamel. Il occupait le poste de secrétaire général de la commission monétaire de la Banque Centrale d'Algérie qui a maintenu la quasi-totalité de ses premières déclarations faites au cours des judiciaire concernant les dépassements d'anciens cadres et fonctionnaires de différentes agences de Khalifa Bank. Il s'est longuement étalé sur les violations relevées lors des inspections au sein des différentes agences bancaires. Il n'a pas manqué de déclarer au juge que parmi les principales anomalies découvertes, était le faux en écritures dans les contrats relatifs à la création de Khalifa Bank en date du 28/09/1998, et celui des changements des membres de cette institution bancaire en date du 12/11/1998, et que les rapports dans ce sens ont été établis le 09/03/2000 puis transmis à la commission le 28/03/2000. Le témoin a par ailleurs affirmé que la Khalifa Bank n'a pas respecté les formalités concernant ces deux points. Il a en outre indiqué qu'en « dépit de son rôle qui est beaucoup plus disciplinaire, la commission monétaire de la Banque d'Algérie n'a pas pris des mesures dans ce sens contre Khalifa Bank». Il a tenu à préciser au juge : «La banque d'Algérie a trouvé beaucoup de difficultés pour la réception des budgets des différentes agences de Khalifa Bank. Les commissaires aux comptes et les experts -comptables ont estimé n'avoir pu établir leurs rapports suite à la non-tenue de l'assemblée générale de Khalifa Bank et le renouvellement des délais dont elle bénéficié de la part du tribunal de Chéraga.» Le quatrième témoin était Maachou Ben Omar. Ce cadre, qui a occupé plusieurs postes de responsabilité notamment ancien magistrat et ex-membre de la commission de la Banque centrale d'Algérie, a déclaré : «Malgré les infractions commises par Khalifa Bank sur tous les plans et qui ont été mentionnées par les inspecteurs dans les rapports, on n'a pas pris de mesures disciplinaires !».

Maachou Ben Omar a affirmé qu'«avant la liquidation de Khalifa Bank j'ai procédé au gel de toutes les opérations relatives au transfert des capitaux de l'Algérie vers l'étranger mais il n'a pas, par contre, procédé de la même sorte quant aux transferts des capitaux de l'étranger vers l'Algérie».

L'Union Bank, la BCIA et la CAAR

A la question de savoir si la commission de la Banque centrale d'Algérie se réunissait uniquement pour l'évaluation de la situation de Khalifa Bank que gérait Abdelmoumene Rafik Khalifa, le témoin a déclaré : «Non, monsieur le président, on se réunissait pour également discuter des problèmes qui ont secoué certaines banques dont Union Bank, BCIA et même la CAAR !».

«Vous vous contredites» monsieur Maachou ! coupe le président Devant le juge d'instruction lors de la 1e comparution vous avez déclaré que : «Les rapports établis n'ont jamais été transmis à Khalifa Abdelmoumene car ils n'ont jamais atterri à l'inspection générale de la banque qu'il gérait !». Il a par ailleurs souligné «les membres de la commission estimaient même que Khalifa Bank n'avait pas relevé des contradictions dans les chiffres comptables ou des retards dans les déclarations depuis l'ouverture de son activité en 1998 jusqu'à 2002».

De son côté, le témoin Benziada Brahim,ex- membre de la commission monétaire de la Banque d'Algérie, a déclaré «avoir participé au gel provisoire du commerce extérieur de la banque Khalifa émanant de la direction de la monnaie du 27/11/2002.

Il convient de signaler que les prochains jours seront riches en matière de témoignages pour la simple raison que d'ex- et actuels ministres seront entendus en qualité de témoins dans le cadre de cette affaire, à l'instar de l'ex-ministre des Finances Mourad Medelci, de l'actuel ministre de l'Habitat Abdelmadjid Tebboune, d'Abou Djorra Soltani ex-ministre du Travail et des œuvres sociales, de Terbèche Mohamed, ancien ministre des Finances, de Karim Djoudi, ex-ministre des finances. D'autres témoins seront entendus à l'image de Mohamed Raouraoua président de la fédération algérienne de football, Sidi Said secrétaire général de l'UGTA, des présidents de club sportif tels que Said Allik ex-président de l'USMAlger, Mohand Chérif Hannachi, président de la J.SKabylie, Serrar Abdelhakim, ex-président de l'ES Sétif et Lakhdar Belloumi, ex-joueur. Il est à rappeler que Khalifa Abdemoumene a pris la parole hier pour souligner contre toute attente que la présence de Mohamed Djellab en tant que membre de la commission monétaire de la Banque d'Algérie n'était pas légale, car elle ne remplissait pas les critères définis par la loi qui stipule que les noms des inspecteurs doivent être portés sur le tableau au niveau du ministère de la Justice. Il a déclaré: «Cette dernière dans laquelle figure l'ancien ministre des Finances n'avait pas la qualité de prendre des décisions qui ont contribué à la situation de la banque Khalifa.» Les auditions se poursuivront aujourd'hui avec le passage à la barre d'autres témoins, probablement des ex-cadres et ex-fonctionnaires ayant occupé des postes clés au sein des différentes entreprises étatiques, pour donner leurs versions des faits sur les dépôts de fonds à la caisse principale de Khalifa Bank et sur les pertes considérables qu'ils ont subies suite à la dissolution de cette institution bancaire privée. En outre, le notaire Rahal Omar, dont le nom a été cité à maintes reprises au cours des débats d'hier par les témoins qui se sont succédé à la barre, n'a pas fait son apparition dans la salle d'audience et se trouve toujours dans l'infirmerie se trouvant au siège de la cour de Blida.

R. H.

APRÈS LE REMANIEMENT ET LES CHANGEMENTS DANS LES ENTREPRISES PUBLIQUES

Le double message de Bouteflika

Dans les milieux politiques, on n'en finit pas d'analyser les toute récentes décisions prises par le chef de l'Etat, Abdelaziz-Bouteflika.



A travers le remaniement gouvernemental et les changements dans les grandes entreprises publiques, Bouteflika aura voulu transmettre deux messages importants à l'opinion publique, et aussi à l'opposition. Le premier est une véritable réponse aux critiques qui ne cessent de s'amplifier, notamment sur sa «léthargie» ou son «effacement» alors que le pays vit un contexte assez particulier. La dernière en date est celle d'Ali Benflis, l'un de ses adversaires les plus tenaces, qui ne rate aucune tribune pour dénoncer «une vacance de pouvoir», une «paralysie des institutions» et une gestion dans «l'à-peu-près» des affaires du pays. La réaction de Bouteflika, avant le lifting de l'exécutif de Sellal, saison quatre, et après son premier Conseil des ministres de l'année 2015, est une manière de dire, sans ambages, qu'il est le vrai «leader», le patron absolu, le chef légitimé par les urnes, dont les pouvoirs ne souffrent aucune restriction. Certains diront qu'il s'agit d'un message «subliminal» en réponse aux détracteurs de l'opposition, qui continuent de réclamer un nouveau processus électoral sur des bases inédites, comme le fait depuis plus d'un an la Coordination nationale des libertés et pour la transition démocratique (CNLTD). Depuis quelques temps, des voix parmi cette opposition laissent planer des doutes sur la capacité de Bouteflika à gouverner sans interférence, l'accusant de devenir «otage» d'un groupe ou d'un réseau, que Louisa Hanoune nomme des oligarques. Sur ce point, certains intellectuels de l'opposition avancent l'idée de l'émergence du capital privé national dans l'espace politique et son entrisme dans les institutions et les rouages de l'Etat. Après avoir dominé les arcanes des partis politiques et surtout ses «usines» de fabrication de «potentats» locaux et régionaux à travers les APC et les APW, ce nouveau pouvoir de l'argent s'est incrusté dans l'espace législatif, à travers l'APN, en arrachant presque le quart des sièges. La boucle sera bouclée quand on avance aujourd'hui que la sphère décisionnelle au plus haut sommet de l'Etat n'est plus «souveraine» ou autonome ou supra-partisane. Ce n'est pas par hasard que des alliés à Bouteflika, comme le PT, en appellent au président de la République pour une réaction prompte et surtout à mettre le holà. Son lifting gouvernemental et ses instructions pour changer l'encadrement des grosses boîtes publiques sont déjà perçus comme une réponse adéquate à cette atmosphère de morosité et d'apathie qui régnait sur la scène nationale.

Le second message de Bouteflika est une autre réponse politique aux revendications des uns et des autres. On l'aura remarqué, depuis des mois, le président de la République ne fait plus mention ni de la révision de la Constitution ni de référents politiques. Sa revendication première, comme sa promesse électorale, était la recherche d'une entente nationale, une grande alliance patriotique, regroupant plusieurs mouvances idéologiques et politiques. Sorte d'union «sacrée» qui lui permettrait d'avoir les coudées franches dans la gestion des périls extérieurs et des menaces sécuritaires qui guettent le pays dans son voisinage immédiat. Il est vrai que l'élection présidentielle de 2014 s'est déroulée dans un contexte international et régional assez particulier, notamment avec les révoltes des peuples arabes et la défaillance des Etats traditionnels, comme en Libye, en Syrie, au Yémen, en Irak et ailleurs. Les nouvelles configurations géostratégiques et géoéconomique ssont devenues les lignes «rouges» de ce millénaire, des «territoires inconnus» qui exigent une approche inédite et novatrice. L'une de ces configurations est cette perte graduelle de la dimension qu'avait la puissance du pétrole, son immense marché et ses revenus. La chute brutale des cours est déjà inscrite dans la durée et cela vient chambouler totalement les projets et les ambitions de Bouteflika et de son gouvernement. C'est pourquoi, il semble bien que Bouteflika soit acculé à ne «parler» que de l'économique, rien que de l'économique. Il est évident que dans quelques semaines ou quelques mois, son discours va carrément prendre des allures nouvelles avec l'intrusion de mots que l'opinion a déjà oubliés. Austérité, rigueur, crise et rationalité dans les dépenses, autant de concepts qui vont s'incruster dans notre décor quotidien. Pour preuve, ce passage significatif de son intervention lors du Conseil des ministres, quand il appelle à «un surcroît d'efforts, davantage de rigueur et de rationalité dans la gestion des ressources publiques». Pour Bouteflika, la priorité est désormais à l'exécution de son programme quinquennal de développement qui s'étale jusqu'à l'élection présidentielle de 2019. Autrement dit, pas de politique à l'heure de la crise et une réponse codée aux souhaits de certains sur une présidentielle anticipée.

H. Rabah

UN DISCOURS AUX ANTIPODES DE LA LANGUE DE BOIS

Les vérités de Sellal

LE PREMIER ministre, Abdelmalek Sellal, a viré de bord à 180%. Depuis lundi dernier, il a changé de discours. Ce n'est plus celui de la langue de bois. Il adopte enfin un discours de Premier ministre et il dit tout. Mais ce changement de ton lui suffira-t-il pour rassurer les plus sceptiques ? Déjà des voix s'élèvent pour dire que c'est bien mais trop tard. En effet, trop de temps perdu et de tergiversations ont conduit à cette situation. Trop d'occasions ratées aussi.

Depuis que le prix du baril de pétrole a atteint un seuil historique au début des années 2000, frôlant même la barre des 130 dollars, le pouvoir en place a négligé le développement économique nécessaire pour sortir de la dépendance des hydrocarbures. Quinze années de perdues où l'État pouvait jeter les bases d'une industrie à même de ramener le pays dans le giron des pays émergents. L'importance de l'investissement privé pour le développement a été tout simplement mis de côté. Il suffit de quelques indicateurs pour mesurer le fiasco. La solution est plutôt de créer un tableau de bord comprenant les indicateurs les plus pertinents et d'évaluer l'action du gouvernement sur la base de la performance du pays au regard de chacun de ces indications. Le secteur public ne joue plus le rôle de moteur de l'économie. Et enfin, le pouvoir a savamment, depuis dix ans, mis en place des lois contraignantes pour le secteur privé. Et aujourd'hui le gouvernement se met à l'évidence que les taxes et les lois qu'il a mises en œuvre sont des freins à l'économie nationale. La crise pétrolière qui dure depuis plus d'un an et qui va en se prolongeant encore et les chutes drastiques des revenus (-de 45%) ont sonné peut être le glas d'une politique dirigiste et volontariste qui a provoqué plus de dégâts qu'elle n'en n'a résolus. Le secteur de l'agriculture, auquel on a injecté depuis le début des années 2000 plus de 150 milliards de dollars, peine à assurer l'autosuffisance alimentaire. On importe encore aujourd'hui du blé, de l'orge, des légumes et même des fruits. L'industrie est au plus mal. Ce secteur fort, générateur d'emplois, a été laissé de côté.

Le secteur des services dont les banques, qui croulent sous le poids des surliquidités, est quasiment inexistant. Or, tous les spécialiste s'accordent à dire que les surliquidités sont un puissant frein au développement économique d'un pays. Ce phénomène traduit simplement le fait que les établissements bancaires préfèrent conserver les liquidités dont elles disposent, souvent très importantes, plutôt que d'en prêter une partie pour financer les projets d'investissement des entreprises. Le tourisme également est en mauvaise postures il est même devenu le parent pauvre de l'économie nationale. Face à cette situation, Sellal a indiqué que le gouvernement a pris certaines «mesures d'ajustement».Il a aussi cité comme mesures le recours au marché financier pour lesinvestissements à caractère marchand, la réduction des importations, la lutte contre les transferts illicites de capitaux par un plus grand contrôle du commerce extérieur et de ses modes de paiement (Crédoc…) et la mise en place des licences d'importation. En plus, l'Etat a revu à la baisse la TAP (taxe d'activité professionnelle) ainsi que la révision de l'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS) au profit des investisseurs dans les secteurs productifs. Mais il est utile de rappeler que pour devenir un pays émergent, les intentions ne suffisent pas. Il faut opérer des réformes internes importantes : une réforme agraire qui libère la main-d'œuvre pour les besoins de l'industrialisation, une épargne nationale qui finance cet effort, un nationalisme économique qui soude un peuple derrière un pouvoir étatique fort.

Hocine Adryen



LA JUSTICE A REJETÉ HIER LA PLAINTE DE BELAYAT EN ANNULATION DU COMITÉ CENTRAL

Saâdani gagne sa bataille judiciaire et se dirige vers un plébiscite

LE TRIBUNAL administratif de Bir Mourad Raïs a rejeté, hier, une plainte introduite en référé par les contestataires pour l'annulation de la réunion du comité central prévu aujourd'hui La plainte avait été introduite par le groupe dirigé par Abderrahmane Belayat.

Saadani vient de gagner ainsi une première bataille face à ses adversaires, qui ne désarment pas. Mais rien n'est encore décidé pour lui, qui vient de bénéficier d'un véritable coup de pouce. En effet, le FLN de Saâdani négociera aujourd'hui l'un des principaux virages de son existence.

La réunion de la très attendue session du Comité central (CC) va se dérouler dans un climat très tendu entre les pros-Saâdani et les pros-Belayat et les redresseurs dirigés par Abdelkrim Abada, obligés d'affronter Saâdani dans la salle de réunion de l'hôtel El Aurassi, une année après confrontation physique qui s'est soldée par la blessure de plusieurs membres du CC.

Le spectre de la dernière réunion du CC plane encore. De violentes bagarres avaient éclaté entre les membres du FLN. Des membres du comité central avaient été exclus des travaux et empêchés d'entrer dans la salle où se déroulait cette réunion dans un climat très tendu.

Plusieurs anciens ministres se trouvaient parmi les membres impliqués dans cette bagarre comme Amar Tou, ancien ministre des Transports ou Rachid Harraoubia, ancien ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Ces deux personnalités, comme tant d'autres, avaient accompagné l'ancien SG du FLN Abdelaziz Belkhadem. Ses contestataires avaient été obligés de rester à l'extérieur de la salle de réunion où ils ont tenu un sit-in de protestation.

En invitant personnellement ses adversaires à venir assister en tant que membres à part entière du comité central, Amar Saâdani joue son va-tout dans cette rencontre qui pourrait lui être fatale. Les adversaires de l'actuel SG comptent demander un vote de confiance avant les débuts des travaux, indique une source proche de Abada.

Ce vote déterminera les enjeux futurs du parti. Si Saâdani est plébiscité, il élimera tous ses adversaires et le congrès ne sera alors qu'une simple formalité pour lui. A contrario, Belayat et Abada, rejoints par Goudjil, joueront leur avenir dans le parti et ce sera peut-être leur dernière présence à une réunion du parti. En effet, Saâdani, qui s'est fait entourer de nouveaux visages, a déjà le regard tourné vers la présidentielle de 2019.

H. A.

DIX ANS APRÈS SON APPLICATION

Tahar Hadjar plaide pour une évaluation du système LMD

INSTAURÉ depuis une dizaine d'années, le système d'enseignement licence-master-doctorat (LMD) devrait faire l'objet d'une évaluation urgente, a souligné le nouveau ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar.
Le ministre a indiqué, lors de son passage au forum de la Chaîne I de la Radio nationale, que l'Algérie a franchi une étape que «nous devons évaluer à tous les niveaux pour cerner ses points positifs et négatifs, et poursuivre la mise en œuvre de ce système LMD, en l'adaptant aux réalités algériennes ». Ce nouveau dispositif pédagogique, tout en conservant les options fondamentales et les orientations retenues pour l'enseignement supérieur en Algérie, introduit une nouvelle architecture similaire à celle adoptée par les pays de l'Union européenne, à savoir trois paliers de formation : licence (3 années), master (+ 2 années) et doctorat (+ 3 années), a fait savoir Hadjar. Ce dernier estime que l'université algérienne, en dépit de tout ce qu'on dit, reste capable de former des étudiants ayant une base scientifique solide à même de leur permettre d'occuper les premiers rangs dans les plus grandes universités du monde. Dans ce sens, le ministre rappelle que l'université algérienne occupe la 2800e place dans ce classement, totalisant plus de 24 000 universités à travers le monde. Cela constitue «une avancée» de plus de 3 300 places, puisque on était classée à la 5.000ème place en 2014, a fait savoir l'invité de la radio. Le ministre a estimé que «ce classement ne reflète pas la réalité du niveau de l'université algérienne» car, a-t-il justifié, «les critères de classement dépendent des aspects commercial et de marketing». A travers ce classement, les universités algériennes ont réalisé «un saut qualitatif», s'est félicité le ministre. Il a annoncé, par ailleurs, la mise en place d'une commission intersectorielle regroupant les secteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, de l'éducation nationale, de la formation et de l'enseignement professionnels et celui de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville, et ce pour préparer les rentrées scolaire et universitaire 2015-2016.

80 000 places pédagogiques et 50 000 lits prévus à la réception au niveau national

Le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique sera renforcé à la rentrée universitaire 2015-2016 par 80 000 places pédagogiques et 50 000 lits, a annoncé le ministre du secteur. Grâce à cet apport infrastructurel, les capacités d'accueil des universités algériennes seront portées à plus de 1 400 000 places pédagogiques. «Les différents établissements universitaires sont prêts à accueillir tous les étudiants, y compris les nouveaux bacheliers», a précisé le ministre, ajoutant qu'«avec le renforcement des capacités d'accueil, au double plan pédagogique et d'hébergement, la rentrée universitaire s'annonce sous de bons auspices», a affirmé Hadjar. Par ailleurs, un nombre de 2 700 nouveaux enseignants seront recrutés, s'ajoutant aux 54 000 enseignants existants, a-t-il annoncé.
Il convient de rappeler que le secteur bénéficiera également de 3 000 logements de fonction en cours de réalisation, répartis sur 25 wilayas du pays. Cinq écoles supérieures des enseignants seront également réalisées. La majorité de ces écoles seront réalisées dans certaines wilayas du sud du pays. Afin d'améliorer les conditions de vie des étudiants dans les cités universitaires, Hadjar a fait savoir que le ministère a créé une nouvelle direction chargée de l'amélioration des conditions de vie des étudiants. **L. L.**

IL PRÉVOIT DEUX RASSEMBLEMENTS NATIONAUX LES 3 ET 10 JUIN PROCHAINS

Le SNPSP renoue avec la protestation

Une grande colère s'empare des praticiens de la santé publique qui comptent renouer avec la protestation, après la trêve signée le 4 mai dernier avec le ministère de la Santé et la décision du SNPSP de geler le mouvement de grève prévu pour le 5 mai.



Le dialogue entre les deux parties a été rompu après que les représentants du ministère de la tutelle eurent décidé de « refermer » les portes du dialogue juste après la réunion de conciliation, a indiqué le Syndicat national des praticiens de santé publique (SNPSP) dans un communiqué rendu public hier. Le SNPSP, lors de son conseil national extraordinaire tenu hier, a pris la décision de reprendre la protestation par la tenue d'un rassemblement national le 3 juin à 11 h devant le siège du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, suivi d'un autre le 10 juin à 11 h devant le palais du Gouvernement. «Nous avons opté pour le retour à la protestation étant donné que les choses n'ont pas évolué comme l'avait promis le ministre de tutelle», lit-t-on dans le communiqué. Le syndicat dénonce « la démarche du fait accompli » adoptée par l'administration centrale dans l'organisation des concours de promotion aux grades de principal et en chef en décidant « d'exclure le SNPSP de tout le processus organisationnel et en se désengageant de l'accord conclu en réunion de conciliation», a souligné le syndicat.
Le Conseil national réitère sa demande de reporter, à la rentrée sociale, la tenue du concours de promotion afin de permettre une concertation sur les modalités de son organisation et garantir un déroulement dans la transparence pour l'ensemble des praticiens médicaux généralistes de santé publique. Le SNPSP rappelle, par la même occasion, son attachement et celui des adhérents au règlement de l'ensemble des points de la plate-forme des revendications socioprofessionnelles ayant fait l'objet de négociations, à savoir l'intégration au grade de principal des praticiens médicaux généralistes concernés par l'instruction 968 du 16 septembre 2014 du Premier ministre, l'alignement entre anciens et nouveaux diplômes de doctorat en médecine dentaire/pharmacie avec classification sur la grille des salaires des fonctionnaires, mais aussi l'intégration du SNPSP à part entière dans le processus d'organisation des concours de promotion aux grades de principal et en chef, et l'ouverture officielle du projet d'amendement du statut particulier des praticiens médicaux généralistes de santé publique. Le Syndicat national des praticiens de santé publique affirme enfin « être déterminé plus que jamais à défendre l'intérêt de ses adhérents», et ce tout en réitérant son appel à la vigilance et à une mobilisation sans faille pour faire aboutir dans la dignité ses revendications qualifiées de « justes et légitimes ».

Lynda Louifi

IL SERA SPÉCIALISÉ DANS L'ENSEIGNEMENT POST-GRADUÉ

L'ONU lance à Alger l'institut du développement durable

L'ONU lancera prochainement à Alger l'institut du développement durable, un établissement spécialisé dans la recherche et le développement humain. C'est ce qu'a annoncé hier le président du Conseil national économique et social (CNES), Mohamed Seghir Babes. Le décret portant création de L'UNU-IRADDA, un établissement qui va dispenser des formations en post-graduation destinées à tous les acteurs qui vont conduire les politiques de développement dans leur pays, a été ratifié et publié récemment au Journal officiel et va bientôt démarrer, a indiqué M. Babes en marge d'une rencontre co-organisée par le CNES et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). L'objectif de l'ONU à travers cet institut est de contribuer, par le biais de la recherche, de l'enseignement post-gradué et de la formation avancée, du renforcement des capacités et de la diffusion de connaissances, surmonter les défis pressants liés au développement durable qui constitue la préoccupation de l'ONU et ses états membres, en particulier en Afrique, indique le décret relatif à cet institut et publié le 18 mai en cours au Journal officiel. Rattaché à l'Université des Nations Unies basée à Tokyo (Japon), l'institut d'Alger a été créé au terme de la 60ème session de l'Assemblée générale de l'ONU en 2013 à New York (Etats-Unis). Le président du CNES s'exprimait en marge de la conférence sur le renforcement durable des capacités et de l'édification d'institutions efficaces en Algérie dans le cadre de l'Agenda post-2015 lequel prendra le relais du programme des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), initié par l'ONU en 2000 pour lutter contre toutes les formes de pauvreté à travers le monde. Co-organisée par le CNES et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), cette rencontre a porté sur les modalités de renforcement des capacités institutionnelles de production et de communication des données sur le développement en Algérie.
Pour M. Babes, il s'agit d'élaborer l'ensemble des modalités et les conditions techniques pour aller vers l'agenda post-2015 mais tout en maîtrisant les données sur le développement. Pour sa part, la coordinatrice résidente du système des Nations unies en Algérie, Mme Christina Amaral, a souligné qu'il s'agissait de lancer la deuxième phase des consultations de l'agenda post-2015 après celles menées en 2013 afin de fixer les prochaines objectifs de développement. Précisant que le nouvel agenda post-2015 aura 17 objectifs spécifiques , Mme Amaral a souligné que les travaux de cette journée auront permis de faire participer tous les acteurs pour la mise sur pied d'un plan de travail commun pour accompagner les objectifs qui nécessitent de nouveaux outils d'information, de synthèses de données et nouveaux liens avec le système nationalde statistiques.
Evoquant le lancement de l'UNU-IRADDA d'Alger, cette responsable onusienne s'est félicitée de l'action menée par l'Algérie pour la mise en place de cet institut qui, selon elle, sera un «pôle mondial» puisqu'il servira le monde entier en accueillant des étudiants de tous les pays et regroupant tous les acteurs de la recherche sur le développement durable. Il servira, également, à l'échange d'expériences et surtout au développement de nouvelles connaissances sur le développement durable, notamment en Afrique et la région Moyen-Orient et Afrique du nord (Mena).
Intervenant aux travaux de la conférence, le directeur général des Relations économiques et de la coopération internationales auprès du ministère des Affaires étrangères, Merzak Belhimeur, a estimé que pour pallier aux difficultés ayant trait à la production de données statistiques, rencontrées par un nombre important de pays en développement, il est de la responsabilité de la communauté internationale de prévoir, dans l'agenda post-2015, des mécanismes d'assistance technique et de transfert de technologie. Selon lui, la communauté internationale s'apprête à adopter, en septembre prochain, un nouveau programme de développement post-2015 où l'Algérie contribue «positivement et de manière constructive» comme l'atteste sa participation active aux différentes consultations et initiatives portant sur cette question. **S. N.**

IL A ASSURÉ QUE LES RELATIONS AVEC LES PAYS DU GOLFE SONT «BONNES»

Lamamra : l'adhésion de l'Algérie à la force arabe facultative

Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra a affirmé que la position de principe de l'Algérie fait que l'adhésion à la force arabe «ne peut être que facultative», assurant que les relations de l'Algérie avec les pays du Golfe sont «bonnes». «Nos relations avec nos frères des pays du Golfe sont bonnes», a déclaré à la presse M. Lamamra en réponse à une question sur des informations faisant état d'un malentendu entre l'Algérie et l'Arabie saoudite.

Le ministère des Affaires étrangères avait affirmé récemment qu'il n'y avait aucun malentendu entre l'Algérie et le Royaume d'Arabie Saoudite et que les relations unissant les deux pays étaient «solides, séculaires et exceptionnelles». Interrogé sur la réunion des chefs d'états-majors des pays arabes dimanche dernier en Egypte pour la création d'une force militaire conjointe, M. Lamamra a indiqué que les pays arabes avaient participé avec des délégations qui ont abouti à des résultats lesquels seront présentés aux gouvernements arabes puis au sommet de la Ligue arabe. «L'Algérie a participé avec une délégation forte qui a eu une contribution positive aux travaux», a-t-il affirmé, ajoutant que la position de principe de l'Algérie fait que «l'adhésion dans cette force ne peut être que facultative». Les dirigeants arabes réunis en mars dernier en sommet à Charm el Cheikh se sont mis d'accord sur le principe de créer une force militaire arabe conjointe «essentiellement investie des missions d'intervention militaire rapide, à la demande du pays concerné, face aux menaces qui guettent la paix et la sécurité arabes», selon la résolution adoptée par la Ligue arabe. M. Lamamra, qui avait pris part à la réunion préparatoire du sommet, avait indiqué que l'Algérie «n'autorisera aucune participation de ses troupes armées à des opérations militaires en dehors de ses frontières». Notre ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, a estimé qu'il s'agit d'une «tempête dans un verre d'eau sans fondement aucun», rejetant ainsi les informations faisant état du manquement des institutions algériennes spécialisées quant à la prise en charge du dossier de prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme. L'Arabie saoudite avait récemment classé l'Algérie ans la liste des pays qui ne respecte pas la législation dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Le quotidien «Mekka» avait rapporté une note interne du ministère saoudien des Affaires étrangères, qui répertorie une liste «noire» de pays qui ne respectent pas les règles internationales de lutte contre le financement du terrorisme et le blanchiment d'argent, recommandant à ses structures de «surveiller ces pays». La note des services diplomatiques saoudiens distingue deux catégories de pays : notre pays figure dans la catégorie qui «ne respecte» pas les règles du GAFI, en compagnie de pays comme la Syrie, le Yémen, le Pakistan, l'Ethiopie, la Turquie et la Birmanie. Ces notes sont suivies de recommandations destinées aux services spécialisés dans les secteurs du commerce et de l'industrie, afin de contrôler les transactions avec les pays listés. En réaction à cette information, Lamamra avait indiqué que «notre pays a actualisé ses lois en la matière», précisant également que «du point de vue technique, des rapports sont adressés au groupe GAFI et les parties concernées informées». Le Gafi (groupe d'action financière) est un organisme intergouvernemental créé en 1989 lors du sommet du groupe des 7 à Paris, chargé de la lutte contre le blanchiment d'argent à l'échelle internationale.

K. M.

SELON LE CENTRE DE PRÉVENTION

87 affaires de cybercriminalité traitées jusqu'à mai

LA GENDARMERIE a traité 87 affaires liées à la cybercriminalité jusqu'à mai 2015, sur tout le territoire national. C'est ce qu'a indiqué hier à Alger le capitaine Deramchia Farid, enquêteur au centre de prévention et de lutte contre la cybercriminalité de la gendarmerie nationale.

La hausse du volume des affaires liées à la cybercriminalité, notamment celles liées au chantage exercé sur les jeunes filles concernant la publication de leurs photos sur le net, dénote la prise de conscience des citoyens qui n'ont désormais plus peur de déposer plainte au niveau des services de sécurité.

Quand un mineur fait l'objet de chantage via internet, il doit être accompagné de son tuteur pour déposer plainte, a-t-il ajouté précisant que «le projet de loi qui sera présenté au parlement prévoit des mesures spéciales dispensant le père d'assister aux audiences lors de l'enquête liée à son enfant (dans des affaires sensibles) en le remplaçant par un délégué relevant du service de l'action sociale». Une fois le projet de loi adopté par le parlement, le mineur sera en mesure de déposer plainte «sans aviser son tuteur» ce qui encouragera cette catégorie de jeunes à déposer plainte sans avoir peur du scandale, selon le capitaine Deramchia. Il a souligné par ailleurs que ses services avaient mis un terme récemment à une activité criminelle perpétrée par une bande spécialisée dans la photographie de femmes et de jeunes filles dans les salles des fêtes à Bejaia. M. Deramchia a précisé dans ce cadre que cette bande utilisait des jeunes filles qui se faufilaient dans les salles des fêtes pour photographier les femmes et les jeunes filles afin d'exercer sur elles un chantage en les menaçant de publier leurs photos sur les sites sociaux. Concernant les crimes électroniques liés à l'exploitation des enfants, l'enquête a révéler l'existence «d'échange de photos pédopornographiques». Recemment, la gendarmerie nationale avait dévoilé Le premier bilan mensuel sur l'exploitation du site Internet dédié aux préplaintes. Les Algériens ont, pour la première fois, utilisé l'Internet pour déposer des plaintes et fournir des renseignements aux gendarmes, et ce dans le cadre de la lutte contre le crime organisé. Depuis le lancement officiel de son nouveau service de préplainte, le 6 avril dernier sur le site web http://ppgn.mdn.dz, la Gendarmerie nationale a enregistré 779 affaires, dont 278 préplaintes et 501 renseignements, parvenus de citoyens sur l'ensemble du territoire national. Ces affaires concernent la corruption, la drogue, la cybercriminalité, le terrorisme, les atteintes à la pudeur, les agressions, les vols et les conflits entre citoyens. Ce site internet est consulté par de nombreux Algériens, selon la gendarmerie. Désormais, le citoyen a la possibilité de dénoncer les criminels en alertant, en temps réel et sans avoir à s'identifier, les gendarmes via Internet. Il a également la possibilité de déposer une plainte contre une partie ou une personne via Internet. Selon la Gendarmerie nationale, la préplainte sur Internet vise, tout d'abord, à améliorer le service public, et ce dans le souci de consolider les actions de proximité en faveur du citoyen. Le commandement de la Gendarmerie nationale a déjà mis en place un site internet pour la réception des préplaintes et renseignements des citoyens à travers les 48 wilayas. Tout citoyen algérien a le droit de porter une plainte sur Internet quel que soit le lieu de sa résidence, comme il peut dénoncer des criminels là où ils sont en activité. L'exploitation des préplaintes reçues par les gendarmes a permis aux différents groupements territoriaux de la Gendarmerie nationale de transmettre près d'une centaine de messages aux citoyens pour leur fixer rendez-vous afin de valider leurs doléances. Ces citoyens se sont déplacés aux unités, conformément aux rendez-vous, et des P.-V. y ont été signés. Pour rappel, le citoyen a un délai de 30 jours pour se déplacer à la brigade. Une fois expirée, la plainte est annulée. Seuls cinq préplaintes n'ont pas été validées, les citoyens ayant changé d'avis. Les autres préplaintes sont en cours d'exploitation. Par ailleurs, les informations liées à la sécurité publique ont été prises en considération et exploitées. L'exploitation de ces renseignements a abouti à des résultats positifs sur le terrain, notamment des affaires liées à la consommation et à la commercialisation de drogue au niveau de Guelma et de Bouira. Elles ont permis aussi d'interpeller des suspects en flagrant délit et de résoudre une autre affaire liée au vol de cheptels au niveau de Tizi Ouzou dont le suspect principal est toujours en fuite.

F. S.



ATTENTAT CONTRE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE RAZEL À BÉNI AMRANE EN 2008

Procès aujourd'hui des auteurs de l'attaque

LE PROCÈS de quinze présumés terroristes impliqués en 2008 dans un attentat à Béni Amrane, dans la wilaya de Boumerdès, qui avait fait deux morts et plusieurs blessés, a lieu ce mercredi devant le tribunal criminel d'Alger, ont indiqué hier des sources judiciaires. Ce procès avait fait l'objet de plusieurs renvois lors des sessions criminelles précédentes. Il s'agit du troisième depuis 2013. Les 15 accusés, dont 13 sont en fuite, font l'objet des chefs d'inculpation de «création d'un groupe terroriste armé, homicides volontaires avec préméditation et guet-apens avec usage d'engins explosifs». Cet attentat à l'explosif avait causé la mort de l'ingénieur de l'entreprise française de BTP Razel, Pierre Loyatey et de son chauffeur Sayed Samir, un Algérien. La société française était engagée depuis février 2008 dans le projet du tunnel d'Ammal. Deux engins explosifs commandés à distance avaient été dissimulés à l'entrée du siège de la société où travaillaient les deux victimes. La première bombe avait explosé au passage de la voiture du Français, le tuant sur le coup, ainsi que son chauffeur. Survenant 20 minutes plus tard, une seconde bombe artisanale, placée à cinq mètres du premier engin avait explosé visant, cette fois, des éléments de l'Armée nationale populaire et des agents de la Protection civile qui s'étaient rendus sur les lieux pour secourir les victimes. Venant à l'aide des blessés, les services de la Protection civile déplorent trois morts dans leurs rangs dans cette seconde explosion qui a fait 13 morts et 5 blessés dont un grièvement. Les services de sécurité avaient découvert sur place une troisième bombe qu'ils avaient réussi à désamorcer. S'agissant des deux terroristes arrêtés, l'un d'eux, Gouri Brahim, a été appréhendé alors qu'il s'apprêtait à subir une opération chirurgicale à l'œil gauche à l'hôpital Nafissa-Hamoud, à Hussein-Dey (Alger), victime de son propre engin qui lui a explosé au visage. L'engin piégé était destiné à un attentat contre une patrouille de la Gendarmerie nationale, toujours selon l'arrêt de renvoi. Entre autres accusés, il y a lieu de citer K. Ibrahim et K. Abou Slimane le frère de l'«émir» de la katiba connue sous le nom de «katibet Djound El Arkam». Parmi les accusés, figurent aussi des terroristes repentis ayant bénéficié des mesures de réconciliation nationale. Les investigations avaient conclu qu'ils avaient perpétré une nouvelle fois des attentats dont celui de Béni Amrane. Ils faisaient partie de groupes terroristes actifs dans les montagnes des wilayas de Boumerdès et de Tizi Ouzou, leur apportant appui logistique et financier.

K. M.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUMERDES
DIRECTION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Cité administrative Wilaya de Boumerdes.
Identification fiscale : 000 35 010 840 878

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 01/2015

La Direction de la Formation Professionnelle de la Wilaya de Boumerdes lance un avis d'appel d'offres national restreint pour **les travaux d'extension d'établissement à larbatache (reste à réaliser)**

Les entreprises qualifiés activité Bâtiment en principale ou secondaire catégorie 1 et plus, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction de la formation professionnelle « deuxième étage, service technique, bureau N° 021) Wilaya de Boumerdes ».

Le dossier de soumission est constitué de deux (02) offres distinctes :

Offre Technique : doit contenir les pièces suivantes :

- La déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint, renseignée, datée et signée par le soumissionnaire.
- Instruction aux soumissionnaires signée et paraphée.
- Le présent cahier des charges paraphé par le soumissionnaire annexé de ses spécifications techniques.
- Une copie du certificat de qualification activité bâtiment en principale ou secondaire en cours de validité.
- Une copie du l'extrait de registre du commerce.
- Les bilans financiers des trois années 2012, 2013 et 2014
- Les attestations fiscales et d'organisme de sécurité social (CNAS, CASNOS, CACOBAT) en cours de validité.
- Une copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux de l'année 2013 délivrée par CNRC (antenne locale) pour les personnes morales.
- Le numéro d'identification fiscale (NIF).
- Un extrait du casier judiciaire du soumissionnaire.
- La liste des moyens humains et matériels à mettre dans le cadre du présent projet (diplômes pour l'encadrement, cartes grises et factures d'achat pour le matériel ou contrat de location notarié).
- Attestations de bonne exécution valorisées et signée par les maitres d'ouvrage.
- Déclaration de probité, renseignée, datée et signée par le soumissionnaire.
- Planning d'exécution des travaux
- Extrait de rôle apure ou échéancier
- Les références bancaires (RIB).
- Le numéro d'identification statistique (NIS).

Financière : doit contenir les pièces suivantes :

- La lettre de soumission renseignée, datée et signée par le soumissionnaire.
- Le bordereau des prix unitaires dûment renseignée, datée et signée par le soumissionnaire.
- Le devis quantitatif - estimatif de l'offre renseignée, datée et signée par le soumissionnaire.

Les deux offres susmentionnées technique et financière, doivent être contenues dans deux enveloppes distinctes, fermées et cachetés et introduites dans une enveloppe extérieur fermée et anonyme adressée à Monsieur le Directeur de la Formation Professionnelle de la Wilaya de Boumerdes portant la mention :

Soumission à ne pas ouvrir
Avis d'appel d'offre national restreint N° 01 / 2015
Projet : travaux d'extension d'établissement à larbatache
(Reste à réaliser)

Les soumissionnaires présenteront un (01) exemplaire de l'offre

La durée de préparation des offres est fixée à 12 jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

Le jour de dépôt des offres est fixé aux 21ème jours à compter de la 1ere publication de l'avis d'appel d'offre au BOMOP ou aux quotidiens nationaux avant 10h30.

La date d'ouverture des plis aura lieu le 21ème jour à 11h00 au niveau du siège le la direction de la formation professionnelle de Boumerdes.

Si le jour de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant.

La séance d'ouverture des plis aura lieu en présence des soumissionnaires.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 03 mois à compter de la date de dépôt des offres augmenté de la durée de préparation

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BLIDA
DAIRA DE BOUFARIK
COMMUNE DE BOUFARIK

AVIS D'APPEL D'OFFRE
NATIONAL RESTREINT N°46/2015

La commune de Boufarik lance un avis d'appel d'offre national restreint pour la réalisation de projet :

AMENAGEMENT ET REVETEMENT RUE MARCHE DE GROS VERS BEN DAR

تهيئة و تعبيد طريق سوق الجملة بإتجاه بن دار

Les entreprises qualifiées dans le domaine des travaux publics, qualification et classification catégorie minimale deux II et plus en cours de validité , et ayant réalisé au moins 01 projet d'Aménagement, Revêtement et éclairage publics ou d'aménagement et revêtement ou Aménagement urbain. ,intéressés par le présent avis peuvent retirer les cahiers des charges auprès du service technique de l'APC de Boufarik contre le paiement d'une somme de 2 000,00 DA .Les offres doivent être accompagnées des pièces et des documents suivants:

Offre technique :

- Registre du commerce de l'entreprise (copie conforme à l'originale).
- Déclaration à souscrire remplie signée et paraphée par le soumissionnaire.
- Déclaration de probité signée, remplie et datée
- -Carte d'immatriculation fiscale (copie conforme à l'originale).
- Extrait du Casier judiciaire du gérant en cours de validité .
- Statut de l'entreprise (copie conforme à l'originale) pour Eurl, Sarl, SNC.
- Certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité (catégorie II et plus dans le domaine des travaux publics (copie conforme à l'originale).
- Extrait de rôles apuré ou avec échéancier moins de 3 mois (copie originale ou conforme à l'original).
- Cahier des charges rempli, signé et paraphé par le soumissionnaire.
- Instruction aux soumissionnaires dûment signée et paraphée.
- Attestations de mise à jour (CNAS, CASNOS, CACOBATH en cours de validité (copie conforme à l'originale).
- Planning prévisionnel d'exécution des travaux signé et paraphé.
- Liste des moyens humains de l'entreprise avec justification (déclaration du personnel visée par la CNAS).
- Liste des moyens matériels de l'entreprise avec justification (copie carte grise conforme à l'originale avec police d'assurance ;copie du contrat notarié portant location du matériel,..)
- Références professionnelles (attestations de bonne exécution) (copies conformes à l'originale)
- Bilans financier des 03 dernières années et ses annexes indiquant les différents résultats financiers (visés par les services des impôts).
- Attestation de dépôt légal des comptes sociaux de l'année en cours.
- Le numéro d'identification fiscale (NIF)
- délégation de pouvoir
- NIS

Offre financière:

- La lettre de Soumission dûment remplie et signée par le soumissionnaire.
- Bordereau des prix unitaires dûment rempli et signé par le soumissionnaire.
- Devis quantitatif et estimatif dûment rempli et signé par le soumissionnaire.

Les offres techniques et financières doivent être mises dans (02) enveloppes séparées portant la mention offre technique ou offre financière, introduites dans une enveloppe extérieure fermée et anonyme déposée ou adressée à monsieur Le président de l'assemblée populaire communale de la commune de Boufarik et porte la mention suivante :

Avis d'Appel d'Offre national restreint N°:/....2015
(Indiquer l'intitulé de l'opération)
« soumission à ne pas ouvrir

La durée de préparation des offres est fixée à 21 jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

Le dépôt des offres est fixée entre (8:00h et 12:00) du matin, du dernier jour de la durée de préparation des offres.

Les soumissionnaires sont informés que l'ouverture des plis (Technique et Financière) aura lieu en séance publique le jour correspondant à la date de dépôt des offres à **14,00 h**, au siège de la l'APC .Si la date coïncide à un jour férié ou un jour de repos légale, l'ouverture sera prolongée au jour de travail qui suit,

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trois (03) mois augmenté de la durée de préparation des offres à partir de la date de dépôt des offres.

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Education Nationale

Direction de l'Education de la wilaya de Bejaia

NIF n° 099006019001144

Opération n° NK5.622.8.262.106.14.01

Libellé : Réalisation et aménagement du chauffage des Etablissements du cycle Secondaire

« RECTIFICATIF »

La Direction de l'Education de la wilaya de Bejaia porte à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appels d'offres national restreint paru dans la presse nationale du 16/03/2015, qu'une erreur s'est glissée dans l'avis d'attribution provisoire de marché du 05 et 06 Mai 2015, paru dans Le Maracana et le Jeune indépendant.

Il faut lire le montant tel que **RECTIFIE** dans le tableau ci-dessous.

Entreprise Retenues	Zones	Etablissements	Montant Annonce en DA	Montants Rectifie en DA
E.T.P.G.T.P.H Abdelli Mohamed	ZONE 02	Lycée Mixte El Kseur Lycée Mesbah Hamid El Kseur Lycée Mixte Adekar Lycée Chouhada Oudjedi Tiniri Akfadou	147.735.492,50	14.735.492.46

SUITE À LA GRÈVE GÉNÉRALE LANCÉE PAR LES COMITÉS DES VILLAGES

Béni Maouche ville morte

La commune de Béni Maouche était paralysée hier suite à une grève générale à laquelle ont appelé les comités des villages et le mouvement associatif local. Un appel qui a été largement suivi.



DR

Tous les commerces, les édifices publics : APC et daïra, étaient fermés. Les populations ont bloqué également l'accès à la municipalité. Elles ont obstrué la RN 74 menant à Sétif et B.B.A, paralysé le trafic routier totalement. Personne ne pouvait ni y entrer ni en sortir. Un véritable blocus que les initiateurs veulent comme un message aux pouvoirs publics afin de prendre en charge leurs revendications restées lettres morte depuis de très longues années.

Les villageois réclament l'amélioration des conditions de vie et le développement de leur localité par la réalisation d'un certain nombre de projets et la poursuite, voire la relance des travaux des projets en souffrance, ainsi que la concrétisation des promesses des autorités locales, de wilaya et des autorités centrales.

Les comités des villages ont exigé la réalisation d'un hôpital de 60 lits sur lequel s'était engagé le ministre de la Santé lors de sa visite dans la région il y a de longs mois, et une décharge publique qui tarde à voir le jour depuis six ans à cause de l'opposition d'un riverain, une affaire pendante devant la justice suite à une plainte de l'APC. Au sujet de l'hôpital, le wali qui intervenait hier sur les ondes de Radio-Soummam a expliqué que «le projet n'est pas encore inscrit».

La même déclaration nous a été faite par le P/APC de Béni Maouche qui affirme que «les principaux projets relèvent du sectoriel». Les mécontents exigent, par ailleurs, la célérité des travaux de raccordement de la localité au gaz naturel. Ce projet a été confié à une entreprise, mais celle-ci est «défaillante», ajoute le wali qui a indiqué encore qu'»une mise en demeure lui a été envoyée par la SDE».

Aménagement du stade communal, équipement du CSP et de la bibliothèque communale, organisation du marché hebdomadaire, ouverture de la sûreté de daïra sont autant de points figurant sur la liste des revendications des habitants dont l'action a eu un grand impact dans la wilaya hier. Le P/APC de Béni Maouche nous a confié que «des efforts ont été entrepris, mais il y a des lois qu'il faut respecter».

Il a indiqué aussi que «le siège de la sûreté de daïra est achevé, mais il reste à l'équiper comme il reste aussi à achever le célibatorium de la police».

Au sujet du marché, il a soutenu que qu'un marché de proximité est lancé. Quant projet de la décharge publique, il sera réalisé dans le cadre des PCD à hauteur de 80%».

N. Bensalem

SAISON ESTIVALE 2015

Ghoul annonce des mesures dans les villes côtières

LE MINISTRE de l'Aménagement du territoire, du tourisme et de l'artisanat, Amar Ghoul, a fait savoir hier que toutes les mesures et dispositions nécessaires ont été prises au niveau des wilayas côtières du pays afin d'assurer les conditions d'une bonne saison estivale 2015. Le ministre a indiqué dans une déclaration en marge d'une journée parlementaire sur le tourisme « ressource alternative « que ces mesures ont été prises lors des trois rencontres régionales présidées récemment par le secrétaire général du ministère et ayant regroupé les secteurs concernés pour discuter des modalités de préparation de la saison estivale dans les 14 wilayas du littoral national. Les services, l'encadrement des estivants, le transport, l'hygiène et le renforcement du contrôle et de la surveillance au niveau des plages autorisées à la baignade seront assurés selon le ministre. Pour ce qui est de la gestion des plages, le ministre a souligné qu'elle «sera confiée aux collectivités locales sous l'égide de commissions présidées par les walis en collaboration avec toutes les compétences concernées «. Il a ajouté à ce propos que les nouvelles mesures relatives aux modalités de gestion des plages prises par son secteur et le ministère de l'intérieur et des collectivités locales seront annoncées à l'occasion du lancement de la saison estivale prévu début juin prochain. M. Ghoul a appelé à la promotion du tourisme dans les régions du sud à travers la réalisation d'importantes infrastructures.

K. M.

Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TAMANRASSET
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES
CITE MOUFLON MF 0974.110.190.214.37

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE D'UN CONCOURE D'ARCHITECTURE N°12/2014 RELATIF A : REALISATION DU SIEGE DE LA WILAYA DE TAMANRASSET ETUDE ET SUIVI D'UN BASE DE VIE BPFA A TAMANRASSET

Conformément aux dispositions des articles 49. 125 du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marches publics modifie et complété.
La Direction de L'administration Locale de la Wilaya de Tamanrasset annonce l'attribution provisoire de marche de l' appel national ouvert n°07/2013 relatif a :
REALISATION DU SIEGE DE LA WILAYA DE TAMANRASSET
LOT N°01: TRAVAUX DE TERRASSEMENT ET OUVERTURE DES VOIES.

A : E. T. V. B GUESSOUM ABDENNACEUR

la procédure d'évaluation des offres faites conformément aux critères prévus dans le cahier des charges a donnes les résultats techniques suivants:

Bureaux d'etude d'architecture	Note De L'offre Architectural	Montant après correction	Montant après correction
SARL. SKI EL KOBRA NAGMI AYOUB ' NIF : 001211019000857	44.41	5.799.750.00 DA	5.799.750.00 DA

Les soumissionnaires qui sont intéressés de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher du bureau des marchés, au plus tard 3 jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire.

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics dans un délai de Dix (10) jours à compter de la publication du présent avis au presse national et BOMOP et cela conformément à l'article 125 du décret présidentiel N°236/10 du 07/10/2010 modifie et complété.

Le Jeune Indépendant du 27/05/2015 / ANEP N° 327 325

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE DJELFA
DIRECTION DU TOURISME
ET DE L'ARTISANAT
N6'...../dta /2015

Mise en demeure n 02/2015

L'Enterprise djabbalah Amar titulaire du marché n 318/2013 22/08/2013 et vise par le cf n 3415/2013 le 10/12/2013 portant de réalisation de centre de l'artisanat hassi bahbah w de djelfa sous ordre de service date le 16/12/2013 est mise en demeure de renforcer le chantier en moyens humains et matériels pour rattraper le retard cause au projet dans un délais de huit (08) jours est accordé a l'entreprise a partir de la publication du présent avis dans la presse nationale

Faute a l'entreprise d'obtempérer les mesures coercitives prévues par la règlementation en vigueur seront prises aux torts exclusifs de l'entreprise

Le Jeune Indépendant du 27/05/2015 / ANEP N° 327 452

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE TAMANRASSET
MATNATALAT SERSOUF TAMANRASSET
B.P N° 45 TAMANRASSET
NIF : 4080.150.000.110.70

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 15../DTP/WT/2015

La Direction des Travaux Publics de La Wilaya de Tamanrasset lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour :

- Réalisation d'une plate forme pour hélicoptères à Tawandert.

Les entreprises qualifiées dans le domaine des travaux publics activité principale intéressées par la présence avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier de charge auprès de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Tamanrasset, contre paiement d'une sommes non remboursable de deux mille (2000,00 DA) au profit du laboratoire sud des travaux publics (LTPS) sise à cité Ouiam Tamanrasset.

Les offres accompagnées des pièces ci-dessous, indiquées dans le cahier des charges surtout :

1- Offre technique : Elle doit comprendre :

- Le présent cahier des charges (Technique) signé, paraphé et complété par toutes les informations demandées.
- Les pièces fiscales et parafiscales, registre de commerce, extrait du casier judiciaire ,qualification de l'entreprise , liste des moyens humains et matériels avec justification, déclaration de probité, les références professionnels de l'entreprise et le planning d'exécution.
- La justification de dépôt légal des comptes sociaux, pour les personnes morales.

2- Offre financière : Elle doit comprendre :

- La lettre de soumission dûment remplie et signée.
- Le bordereau des prix unitaires dûment rempli et signé.
- Le détail estimatif et quantitatif dûment rempli et signé.

Les offres seront présentées en **offre technique (enveloppe A)** et **offre financière (enveloppe B)**, sur les quelles sera indiqué le nom, la qualité et l'adresse du soumissionnaire.
Les deux offres seront introduites dans une enveloppe extérieure anonyme, ne portant que la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 15./DTP/WT/2015
- Réalisation d'une plate forme pour hélicoptères à Tawandert.
SOUMISSION « A NE PAS OUVRIR »

Les offres devront être déposées au secrétariat de la Direction des Travaux Publics de La Wilaya de Tamanrasset, sis à Matnatalat Sersouf de Tamanrasset.

Le délai accordé aux soumissionnaires pour préparer leurs offres est de 30 jours à partir de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse nationale et/ou le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP).La date limite de dépôt des offres est fixée pour le dernier jour de durée de préparation des offres jusqu'à quatre heure **(14H00).**

L'ouverture des plis sera le même jour de dépôt des offres à **(14H30)** en séance publique. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période égale à quatre vingt dix (90) jours augmentée par la durée de préparation des offres.

Le Jeune Indépendant **du 27/05/2015 / ANEP N° 327 490**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA : KHENCHELA
DAIRA : KAIS
COMMUNE : KAIS
N.I.F : 096740039035521

AVIS D'UN APPEL D' OFFRES NATIONAL RESTREINT

Le Président de l'A. P. C de kais, wilaya de Khenchela ,Lance les avis des appels d'offres national restreint pour la réalisation d' opération:
ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE RELIANT CITé 05 JUILLET-MECHTA EL ADJARDIA SUR 1.8 KM(1ère tranche).

Les entreprises intéressées par le présent avis sont invitées à retirer les Cahiers des charges auprès du bureau du secrétariat général de la commune contre paiement de 2.000,00 DA (droit de participation).

Les offres doivent être déposées au bureau du secrétariat general de la Commune de Kais, wilaya de Khenchela accompagnées des documents cités ci-dessous :

I-L' offre technique (1ère enveloppe intérieure) :

1-Déclaration à souscrire signée,datée et datée et portant le cachet du soumissionnaire.
2-Déclaration de probité signée, datée et portant le cachet du soumissionnaire.
3-Une copie indiquant le délai proposé pour la réalisation du projet Signée par le soumissionnaire.
4-Attestation de dépôt légal des comptes sociaux.
5-L'instruction aux soumissionnaires.
6-Cahiers des charges Signés et cacheté .
7-Statut de l'entreprise
8-Planning des travaux
.9- Registre de commerce.
10- Certificat de qualification et de classification catégorie (03) et plus (domaine travaux public) activité principale.
11- Extrait de rôles (moins de 03 mois).
12- Attestations de mise à jour (CASNOS- CNAS - CACOBATPH)
13- Casier judiciaire (moins de trois mois).
14-Liste des matériels (joindre les cartes grises).
15-Les Références professionnelles et les attestations de Bonne exécution ou P.V de réceptions.
16-Bilans fiscaux des 3 dernière années signé par l'inspection des impôts.
17-Etat nominatif des moyens humains d'encadrement avec des pièces justifiés ces moyens recrutés au prés de l'entreprise participe à la concurrence.
18-Numéro d'identification fiscale.
19- Reçu de paiement des droits de participation.

II- l'offre financière (2ème enveloppe intérieure)

1- Lettre de soumission.
2-Bordereau des prix unitaires.
3- Devis quantitatif et estimatif.

A monsieur le Président de l'Assemblée Populaire de la Commune de KAIS, wilaya de KHENCHELA, dans une enveloppe principale extérieure strictement anonyme portant la mention suivante :(**A NE PAS OUVRIR : AVIS D'UN APPEL D' OFFRES NATIONAL RESTREINT**) .Et l'intitulé de l'opération.

L'enveloppe extérieure contiendra deux autres enveloppes scellées:
- 1 ère enveloppe intérieure contenant l'offre technique.
- 2 ème enveloppe intérieure contenant l'offre financière .

-La durée de préparation des offres et fixée à (15)jours à partir de la date de la première publication de l'appel d'offres national restreint dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP)ou la presse.
-La date de dépôt des offres et fixée le dernier jour de la durée de préparation des offres (du :8h :00 à 14 h :00).
-Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

L'ouverture des plis techniques et financiers se tiendra en séance publique au siège de la commune en présence de l'ensemble des soumissionnaires et cela au dernier jour de préparation des offres à (14 :00). Les entreprises sont invitées à assister à la séance d'ouverture. Les offres arrivées après la date limite seront rejetées.

Le Jeune Indépendant **du 27/05/2015 / ANEP N° 327 455**

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'habitat, de l'Urbanisme et de ville
Wilaya d'Adrar
Direction des Equipements Publics
N.F : 0002.01.01.5000.581

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel N°10-236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, il est porté à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint **N°: 18 / 2015** relatif à la réalisation du **Lot n° 15 : Réaménagement de la rentrée principale et réalisation d'une salle d'archive** faisant partie de l'opération : **Achèvement de l'établissement de prévention de Reggane (PCSC2005)** publié dans les quotidiens **(LE JEUNE INDEPENDANT)** en date du 07/03/2015 et (المشوار السياسي) en date du 08/03/2015 et BOMOP du15 au 21/03/2015.

Après l'évaluation des offres élaborée conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, le marché a été attribué provisoirement à :

EURL: DIDI COMMERCE ET INVESTISSEMENT
N.I.F: 000401010117279
Montant (DA) de l'offre en TTC : 19 143 867.60 DA après correction.
Délais: 04 mois
Note Technique : 86.00 points
Observation : offre retenue (moins disante).

Les soumissionnaires non retenus qui souhaiteraient prendre connaissance des résultats de leurs offres, sont invités de se rapprocher du service marché de la direction des équipement publics de la wilaya d'Adrar au plus tard trois (03) jours, à compter de la date de la première publication du présent avis, conformément à l'article 125 du décret présidentiel N°10-236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics.

Tout soumissionnaires contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les 10 jours à compter de la première publication du présent avis dans la presse en langue nationale et française auprès de l'autorité compétente (commission des marchés de wilaya d'Adrar), et ce Conformément à l'article 114 du décret N°10-236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics.

Le Jeune Indépendant **du 27/05/2015 / ANEP N° 327 426**

SELON UNE EXPERTISE US INDÉPENDANTE

Usage de bombes à neutrons israéliennes au Yémen

Un expert militaire US et un ex-membre de l'US Navy, cité par un média américain, a révélé que l'Arabie saoudite a eu recours à des bombes à neutron dans ses raids contre le Yémen. Après le visionnage d'une vidéo montrant le bombardement visant le mont Naqam à Sanaa le 20 mai 2015, Gordon Duff a conclu qu'il s'agit d'une bombe à neutron largué par un avion israélien.



Les propos de Gordon Duff ont été publiés par la revue américaine « Veterans Today ». Duff affirme que « ces bombes ont été larguées par un avion israélien peint en avion saoudien ». Et d'indiquer: « une caméra spécialisée a détecté la présence de neutrons dans la bombe qui a visé le mont Naqam ». Et de préciser : « les images visionnées confirment que l'avion qui a largué ces bombes est un chasseur de type F-16. Cependant l'Arabie saoudite ne possède pas ce type d'avions ». Duff, qui dirige le plus grand service de renseignements privé dans le monde compte parmi les hauts experts de renseignements en armements nucléaires. Par ailleurs, dix soldats saoudiens ont été tués dans une embuscade tendue par l'armée yéménite et les forces révolutionnaires populaires composées de toutes les couches sociales du peuple yéménite (Houtis, sunnites…) contre les forces d'agression du régime des Al Saoud qui se dirigeaient vers le Mont Twaylek à la frontière entre les deux pays. Citant des sources locales, le correspondant de la chaine panarabe AlMayadeen a ajouté que trois véhicules blindés saoudiens et un char de type BMB ont été détruits dans cette attaque. Entre-temps, les raids saoudo-américains, qui ont été lancés contre le Yémen depuis le 26 mars, se poursuivent toujours contre les quartiers résidentiels et les installations vitales du pays.

Ce mardi, sept yéménites membres d'une seule famille ont été tués par des raids saoudiens visant la région de Hajja (nord-ouest). Et puis à Taez (centre), 9 civils dont 3 femmes et 2 enfants sont tombés en martyre suite à des raids saoudiens. Les avions de chasse saoudiens ont en outre mené trois raids contre la ville d'Al-Arich à Aden (sud) et trois autres contre la ville de Hared. La province de Saada au nord n'a pas non plus échappé aux bombardements saoudiens. Depuis l'agression barbare saoudo-américano-sioniste contre le pays le plus pauvre du Moue Orient, le nombre de morts de civils a dépassé les 1500 dont plus de la moitié composé de femmes et d'enfants. La Ligue arabe, rappelle-t-on, avait donné son feu vert pour l'agression de du Yémen.

Djamel Zerrouk

SUITE À UN APPEL DE POUTINE À CAMERON

Londres se dit prête à des pourparlers de paix en Syrie

LE PREMIER ministre britannique David Cameron et le président russe Vladimir Poutine sont d'accord pour relancer des pourparlers de paix sur la Syrie, a annoncé lundi Downing Street. A l'occasion d'un appel du président russe à M. Cameron pour le féliciter de sa réélection, les deux dirigeants ont convenu que les pourparlers sur la Syrie devaient reprendre, a indiqué une porte-parole du Premier ministre britannique. « Les deux dirigeants sont d'accord pour dire qu'il est dans l'intérêt à la fois du Royaume-Uni et de la Russie d'aider à trouver une solution à la guerre civile en Syrie, et en particulier d'arrêter la montée deDaesh », a ajouté la porte-parole. « Ils ont convenu que leurs conseillers en sécurité respectifs devraient se rencontrer pour relancer les pourparlers sur le conflit syrien ». Les deux dirigeants ont également évoqué le conflit en Ukraine. M. Cameron a indiqué que lui et M. Poutine « continueraient à avoir de profondes divergences » au sujet de ce conflit, dans lequel la Russie dément soutenir les séparatistes en leur fournissant armes et troupes. M. Cameron, réélu en mai, a déclaré que la priorité était le respect des accords de paix conclus en février à Minsk. Les deux pays « pourraient trouver d'autres sujets sur lesquels ils pourraient travailler ensemble dans des domaines d'intérêt commun » dans les années à venir, selon le porte-parole. La Russie ne ménage aucun effort pour aider la République arabe de Syrie à retrouver la paix et la stabilité d'autant plus que Moscou et Damas sont liés par un traité d'amitié et e coopération. Les russes disposent d'une base navale à Lattaquié, une ville syrienne du littoral méditerranéen. Quant à la Grande Bretagne, à l'instar des Etats-Unis, de l'UE, d'Israël et de la Ligue arabe, elle n'a jamais caché son soutien aux groupes terroristes et considère que le président Bachar Al Assad « n'est pas le bon président » pour le peuple syrien.

D. Z.

IRAN

L'armée teste un nouveau fusil de sniper

LE COMMANDANT des forces terrestres de l'armée de la République islamique en Iran, le général de brigade Ahmad Reza Bordestan a annoncé l'utilisation par les forces terrestres d'un nouveau fusil de sniper de calibre 7,62 mm durant les manœuvres Bayt alMaqdes 27, selon la chaine satellitaire iranienne alAlam. Il a précisé qu'au cours de ses manœuvres des armes nouvelles ont été utilisées sans compter de nouvelles tactiques militaires ont été essayé par les troupes : « un nouvel fusil de sniper, baptisé PMG 2 a été dévoilé pour la première fois, sa capacité de tir peut couvrir plus de 800 mètres et ce fusil peut-être utilisé contre des personnes et des véhicules blindés ».

IRAK

L'armée neutralise Daesh à Al Anbar

LE COMMANDEMENT conjoint des forces militaires et populaires irakiennes a annoncé le début des opérations militaires pour la libération de la province d'al-Anbar.

« Le commandement conjoint a lancé les opérations de la libération d'al-Anbar, avec la poursuite des opérations de nettoyage des régions entourant la ville de Baïji », a indiqué dans un communiqué le bureau médiatique du Premier ministre. Azl el-Fahdawi, membre du conseil de la province d'al-Anbar, a déclaré que les forces sécuritaires ont coupé toutes les voies de ravitaillement de Daech au sud de Ramadi, soulignant que les forces sécuritaires continuent de se masser à l'Est de Houssayba en prélude à la libération de Ramadi.

ANKARA

Vers un soutien aérien aux terroristes syriens

LES ETATS-UNIS et la Turquie se sont entendus sur le « principe » d'un soutien aérien à « certaines composantes de la rébellion syrienne » (ndlr : comprendre les terroristes combattant la Syrie souveraine), a déclaré lundi le ministre turc des Affaires étrangères, Mevlut Cavusoglu. Le soutien aérien serait censé protéger les terroristes qui auraient reçu un entraînement sur le territoire turc en vertu d'un programme piloté par les Américain. Mevlut Cavusoglu ne s'est pas étendu sur le sens à donner au mot « principe » et n'a pas dit plus précisément quel type de soutien aérien serait fourni et par qui. « Ils (les terroristes) doivent bénéficier d'un soutien aérien », a dit Cavusoglu au journal pro-gouvernemental Sabah, lors d'une visite à Séoul, en Corée du Sud.

DIXIT

« Nous sommes déterminés à régler nos problèmes avec le monde par la logique, l'argumentation et la négociation ; l'équipe, très forte, de négociateurs nucléaires fait chaque jour des pas sérieux pour réaliser les droits de la nation. Le peuple iranien est favorable à la paix, à la réconciliation et l'entente constructive avec le monde »

Le président iranien Rohani

« L'adolescent détenu Nour Mohamed Hilmi Hamaea, originaire du village de Houssane, près de Bethléem et âgé de 15 ans, est arrêté depuis mi-avril dernier. Il a été victime de torture sauvage à l'aide de "la pince" par les enquêteurs dans la caserne Asion, au sud de Bethléem »

Issa Qaraqa, président du comité des détenus palestiniens

« L'armée yéménite et les comités populaires ont lancé dimanche plus de 80 missiles sur des positions militaires saoudiennes, notamment sur le bâtiment des garde-frontières saoudiens à Tawwal (Jizane) et la position militaire de Saqqam, détruisant deux chars et un véhicule militaire »

Communiqué des Forces armées yéménites

SELON LE PR YAHIA DELLAOUI

Il n'y a pas de fabrication de médicaments contrefaits en Algérie

L'ALGÉRIE est l'un des rares pays dans le monde où il n'y a pas de fabrication de médicaments contrefaits, a affirmé le Professeur Yahia Dellaoui de l'université d'Oran, lors du congrès des pharmaciens consacré essentiellement à la contrefaçon médicamenteuse..

«Le problème de la contrefaçon des médicaments est en croissance exponentielle et la situation dans le monde est inquiétante, mais cette contrefaçon n'a pas de place en Algérie. L'Etat a mis en place un dispositif très efficace pour lutter contre ce phénomène, qui constitue un véritable problème de santé publique", a souligné Pr Yahia Dellaoui, lors de cette rencontre organisée par l'Association de Solidarité des Pharmaciens organisés (ASPO).

Selon ce spécialiste en thérapeutique à la Faculté de médecine d'Oran, le dispositif de lutte contre la contrefaçon des médicaments consiste en la mise en place de trois laboratoires dont le Laboratoire national de contrôle des produits pharmaceutiques (LNCPP) basé à Alger, qui a pour mission de délivrer les autorisations de mise en circulation des médicaments en Algérie, après un examen scientifique et rigoureux.

L'autre laboratoire, celui de "pharmacovigilance", également basé à Alger s'occupe de la surveillance des effets néfastes des médicaments importés ou produits localement, notamment les effets secondaires de ces produits.

Le troisième laboratoire de "toxico-vigilance" contrôle la toxicité des médicaments en les soumettant à des tests scientifiques draconiens, a-t-on expliqué. D'autre part, Pr Dellaoui, tout en reconnaissant l'existence de médicaments importés frauduleusement, affirme que ces derniers ne sont pas contrefaits, mais sont introduits dans le pays en raison de demandes spécifiques.

Cependant, le même spécialiste a mis en garde contre les médicaments proposés à la vente sur Internet, indiquant que selon l'OMS, un médicament sur trois mis en vente sur Internet est contrefait.

«Cette pratique est inexistante dans notre pays", a-t-il souligné indiquant que les profits générés par la contrefaçon des médicaments dans le monde se sont élevés, en 2010, à 75 milliards de dollars, en référence à l'OMS.

Les participants au congrès ont distingué trois types de médicaments contrefaits. Le premier est un produit contenant le bon principe actif, mais un mauvais dosage, ce qui peut créer des problèmes aux patients. Dans le second type de médicament contrefait, le principe actif est carrément absent. Dans ce cas précis, les spécialistes ont cité l'exemple de médicaments contrefaits contre le paludisme découverts dans un pays africain.

Le troisième type de médicaments contrefaits concerne des produits contenant des impuretés. L'exemple d'un sirop antitussif contenant de l'antigel mis en vente dans un pays africain. Ce produit a causé la mort de 84 personnes, a-t-on Déploré

Les congressistes ont, d'autre part, indiqué que les médicaments contrefaits ont des effets néfastes sur la santé, l'environnement et l'éthique. "La contrefaçon tue la recherche scientifique", ont-ils soutenu.

Par ailleurs et afin de lutter contre ce fléau, les spécialistes recommandent de sensibiliser le grand public, les professionnels et les autorités publiques sur cette question, le renforcement de la coopération internationale dans se domaine, le renforcement des sanctions contre les contrevenants et le développement de moyens de vigilance et de contrôle, ainsi qu'une coopération fluide entre les services douaniers, de police et des secteurs de la santé.

Réparation d'une scoliose d'origine myopathique: une première réussie à Ain Temouchent

L'équipe d'orthopédie de l'établissement hospitalier Dr Benzerdjeb d'Ain Temouchent a réussi une première chirurgicale en réparant une scoliose d'origine myopathique (musculaire), a-t-on appris du directeur de cet établissement.

L'intervention, réalisée en fin de semaine dernière, a consisté en la réparation de la colonne vertébrale chez un jeune de 17 ans de la wilaya d'El Tarf, a indiqué Dr Assi Kouider.



Encadrée par Dr Miladi Lotfi, chirurgien à l'hôpital pour enfants Necker de Paris, cette opération jugée très sensible, qui s'effectuait auparavant à l'étranger, s'est déroulée dans de bonnes conditions et l'opéré se porte bien», a-t-on assuré de même source.

Six autres interventions de scoliose (degré élevé de la déviation de la colonne vertébrale) ont été effectuées, le week end dernier, par cette même équipe sur deux adultes et quatre enfants. Les opérés, qui se portent bien, sont hospitalisés au niveau du service de réanimation de l'EH «Dr Benzerdjeb» qui s'est spécialisé dans ce genre d'interventions, une centaine depuis 2012.

Ces opérations ont per-

Le port d'un cartable trop lourd n'est pas en cause dans la survenue des scolioses

UNE SCOLIOSE n'est pas toujours diagnostiquée à un stade précoce, car habituellement elle n'entraîne aucune douleur particulière. Des douleurs dorsales ainsi qu'une observation de la colonne vertébrale peuvent alerter les parents, notent les spécialistes. Une scoliose, expliquent les spécialistes désigne une déformation permanente de la colonne vertébrale en trois dimensions. Cette déviation due à une torsion des vertèbres, survient généralement pendant l'enfance, elle peut être le résultat d'une malformation, d'une maladie ou idiopathie lorsque la cause demeure inconnue. La scoliose entraîne une déformation du thorax et des zones proches de la colonne vertébrale. La facilité du traitement dépend de la gravité de la déviation, c'est pourquoi il est important de traiter la scoliose à un stade précoce.

Les spécialistes explique que «La scoliose idiopathique est une scoliose dont l'origine est inconnue, elle apparaît essentiellement au cours de la petite enfance ou pendant l'adolescence. Certains mettent en avant un facteur héréditaire, car il n'est pas rare de voir plusieurs membres d'une même famille affectés. Ces scolioses sont les plus fréquentes, représentant 70 à 80 % des scolioses.

Une scoliose peut aussi être provoquée par une malformation congénitale (qui survient dès la naissance), ou par une maladie neuromusculaire ou osseuse (myopathie, poliomyélite…), une maladie de Marfan, etc. On parle alors de scoliose secondaire. Le signe visible est une malformation de la colonne, une apparence de mauvaise posture et surtout une bosse d'un côté du dos lorsque l'enfant se penche en avant. Cette bosse s'appelle une gibbosité.

«Bien qu'elle puisse survenir à l'âge adulte, la scoliose concerne surtout les enfants et les adolescents. Les filles sont davantage exposées que



les garçons et la déviation du rachis est en général plus importante que chez ces derniers : 80 % des scolioses apparaissent chez les filles. 2 à 3 % des adolescents ont une scoliose, mais elle est vraiment importante chez moins de 1 % d'entre eux, précisent encore les orthopédistes. L'adolescence est une période à risque, car les scolioses évoluent lentement avant l'adolescence, mais peuvent à ce moment évoluer et s'aggraver très vite, à cause de la croissance rapide. Une épaule légèrement plus haute que l'autre peut suffire à attirer l'attention du médecin. Afin de bien apprécier la déviation de la colonne vertébrale, il demande au patient de se tenir debout, torse nu, les pieds joints, afin de constater une asymétrie. Ensuite, il le fait se pencher en avant, jambes tendues, pour mettre en évidence la gibbosité, bosse visible d'un côté de la colonne. Avec des radiographies, on explore la scoliose pour connaître l'endroit exact où elle se situe et surtout son angle. Car cet angle va conditionner le traitement.

Tous les sports sont bénéfiques, en particulier la natation qui entraîne une extension de la colonne vertébrale. La kinésithérapie est utilisée, afin d'entretenir un bon état musculaire, mais elle ne suffit pas à prévenir l'aggravation des scolioses. Les techniques de stimulation musculaire par électrothérapie ne semblent pas donner de résultats intéressants.

Rendez- vous scientifique

15e Congrès de Rhumatologie de la Ligue Algérienne Anti-Rhumatismale du 29 au 31 mai 2015 à l'hôtel Sheraton d'Alger

Les 15e Congrès Algérien de Rhumatologie de la Ligue Algérienne Anti-Rhumatismale, se tiendra du 29 au 31 mai 2015 à l'hôtel Sheraton d' Alger, avons-nous appris auprès de la présidente de la LLAAR, le Pr Aicha Rezig Ladjouze.

-Les journées de chirurgie digestive d'Hippone les 30 et 31 mai à Annaba

Les journées de chirurgie digestive d'Hippone auront lieu les 30 et 31 à Annaba, avons-nous appris auprès du Pr H.Chihaoui, du service de chirurgie générale du CHU Ibn Rochd à Annaba

Au cours de cette rencontre, deux thèmes principaux et d'actualité seront traitées à savoir, les tumeurs de Klatskin : prise en charge pluridisciplinaire et perspectives ainsi que la maladie de Crohn: Actualités et recommandations

Il est prévu des ateliers, des communications orales, affichées et filmées.

- 7e me congrès nationale d'urologie de l'association des chirurgiens urologues de l'Ouest «Er-Razi» - 29 et 30 mai 2015 à Oran

-Une journée sur la santé mentale le 2 juin au CHU d'Oran

La prise en charge psychiatrique des patients à pathologies lourdes dans un hôpital général sera au centre d'une journée, prévue le 2 juin au Centre hospitalo-universitaire d'Oran, a-t-on appris auprès des organisateurs.

Cette journée autour des enjeux de la psychiatrie à l'hôpital général réunira des experts de différentes disciplines venant de plusieurs régions du pays pour débattre de la place de la psychiatrie au sein des établissements de soins généraux.

La psychiatrie à l'hôpital général est un thème d'actualité et sa pratique suscite un vif intérêt. Il sera question de définir les champs d'interventions communes entre la médecine générale et la psychiatrie, l'ensemble de ces démarches et pratiques est communément appelé «Psychiatrie de liaison», qui représente une discipline à part entière exigeant des compétences à la fois psychiatriques et médicales.

Il traitera, entre autres, du Programme national de santé mentale : place des hôpitaux généraux, l'impact de la dépression dans les pathologies cardiaques, les Troubles mentaux chez les hémodialysés, Le rôle du psychiatre dans la prise en charge de l'obésité en chirurgie bariatrique et la Prise en charge des suicidants à l'hôpital général".

- 3e journée de gastroentérologie de l'HCA /1er RM - 27 mai 2015 à Alger
- 7e congrès nationale d'urologie de l'association des chirurgiens urologues de l'Ouest « Er-razi » - 29 et 30 mai 2015 à Oran

DIXIÈME ÉDITION DU FESTIVAL NATIONAL DU THÉÂTRE PROFESSIONNEL

Ouverture en symbiose avec l'art musical de l'Orchestre symphonique national

Pour dix jours et jusqu'au 2 juin, le Festival national du théâtre professionnel animera la scène culturelle et artistique avec la participation de troupes du théâtre professionnel venues des diverses régions du pays.



L'ouverture de ce festival a été marquée ce 24 mai en soirée par un spectacle grandiose, associant avec bonheur l'art du théâtre avec celui de la grande musique interprétée majestueusement par l'Orchestre symphonique national. Ainsi, pendant deux heures, la salle Mahieddine-Bachtarzi du Théâtre national algérien a vibré sous les captivants tableaux de la pièce créée par Omar Fetmouche et la musique savante de l'Orchestre symphonique national, synchronisée en parfaite harmonie avec le jeu des comédiens. «Notre rôle essentiel dans la participation de notre orchestre à cette journée d'ouverture a été de rehausser les messages véhiculés par cette œuvre de Omar Fetmouche et d'affermir les valeurs esthétiques de cette pièce», précise Abdelkader Bouazzara, directeur de l'Orchestre symphonique national. Il ajoute :
«Nous avons associé harmonieusement l'art du théâtre et celui de la musique pour montrer ce qu'il y a de plus beau et de plus captivant dans ces expressions artistiques». Ainsi, les comédiens ont été accompagnés avec une justesse et un accord exemplaire dans des passages clés de la pièce. C'est une première dans les annales du théâtre professionnel algérien et un tel spectacle constitue une performance dans le domaine de la création concernant le quatrième art. Azzedine Mihoubi, ministre de la Culture, a salué publiquement les prouesses réalisées par cette association heureuse entre la grande musique et le théâtre de qualité. Présent à cette journée d'ouverture au Théâtre national algérien, le ministre, n'a pas manqué de prodiguer, dans son intervention en fin de spectacle, encouragements et soutien au maîtres d'œuvre de ces productions artistiques dans le théâtre et la musique en disant, : «le ministère de la Culture fait part de sa disponibilité à procéder au financement des créations artistiques nationales et à leur prodiguer accompagnement et suivi». Cette première soirée du festival national du théâtre professionnel a été un modèle dans la création d'œuvres originales dans le théâtre et la musique. Pas moins d'une centaine de comédiens et de musiciens y ont participé. Ce Festival va encore faire redécouvrir d'autres talents dans les représentations théâtrales programmées chaque jour et aussi dans l'art musical, puisque l'Orchestre symphonique national va assurer, ce 3 juin à Oran, l'ouverture du Festival du film arabe. **Kamel Cheriti**

CONSTANTINE CAPITALE 2015 DE LA CULTURE ARABE

Trente designers attendus

UNE EXPOSITION dédiée à la dinanderie d'art et baptisée Tasmim arabi fi Cirta sera prochainement organisée dans le cadre de la manifestation Constantine capitale 2015 de la culture arabe. Elle réunira une trentaine de designers du monde arabe.
L'exposition Tasmim arabi fi Cirta (création arabe à Cirta) réunira une trentaine de designers tunisiens, égyptiens, irakiens et algériens, selon la responsable de la communication du département Expositions du commissariat de l'évènement Constantine capitale 2015 de la culture arabe, Zouleïkha Sahraoui. «Inédite», cette exposition «combinera le savoir-faire des artisans dinandiers avec l'imagination conceptuelle de designers de qualité», d'après Mme Sahraoui qui estime que cette combinaison «donnera une nouvelle impulsion à la dinanderie d'art à travers un renouveau conceptuel et esthétique». En affirmant que le choix du travail du cuivre en tant que thème de design était dicté par la dimension emblématique de la dinanderie dans la ville des ponts, elle a fait savoir que des designers ont effectué récemment un séjour de trois jours à Constantine afin de prospecter des sources d'inspiration susceptibles d'être mises à contribution dans la réalisation de l'exposition. Conduite par le designer algérien Zoubir Hellal, la délégation s'est rendue dans différents sites de la ville, dont le palais Ahmed-Bey, et a rencontré plusieurs artisans-dinandiers dans l'optique de «tracer un sillon et d'apporter une vision différente dans la création de l'objet utilitaire réalisé en cuivre, et de fournir à l'artisan dinandier de nouveaux prétextes esthétiques», a encore précisé la responsable de communication du département Expositions. Mme Sahraoui a également souligné que le partenariat designers-artisans ambitionne «d'aider à améliorer la production artisanale en matière de dinanderie» et à «mettre en place de nouveaux process de fabrication», lesquels contribueront à développer de nouvelles stratégies de commercialisation.



APS

SORTIR

INDE
Bollywood Masala Orchestra à Alger. Aujourd'hui, mercredi 27 mai. Ibn Zeydoun. 20h. Voyage du Rajasthan à Bombay en Inde avec 18 artistes: Chanteurs, danseurs, acrobates et musiciens. Accès : 1200 DA.

BREAKDANCE
Finale de la 2e édition de la Mezghena Battle International. Jeudi 28 mai. 18h. Place de la Grande-Poste d'Alger. Deux catégories en finale : 2vs2 bboying ; 1vs1 popping.

EMIGRATION
1e édition de Algérie au cœur, une manifestation pour la promotion de la culture de la communauté algérienne établie à l'étranger. Films, rencontres littéraires, expositions et concerts de musique à Alger, jusqu'au jeudi 28 mai.
Film : Mouss et Hakim, origines contrôlées de Samia Chala. Aujourd'hui, mercredi 27 Mai. 18h. Cinémathèque, Alger.
Débat : Diaspora postcoloniale ou le décloisonnement des frontières avec Benaouda Labdai. Aujourd'hui, mercredi 27 Mai. 15h. Villa Abdellatif.
Concert : Troupe Zebda de Toulouse : jeudi 28 mai. Théâtre de verdure du Complexe cultuel Laadi- Flici. 20h.

MODE
Accessoires de mode, mais pas que… Une exposition de photos créée par Cyrille Robin, jusqu'au jeudi 28 mai. Institut français d'Alger. Lumières, cadrages précis, décalage et détournement d'objets. Bijoux, chaussures, maroquinerie, chapeaux, la liste est longue de tous ces «à-côtés» qui n'en sont pas.

YASMINE
Exposition d'art El Yasmine: Aux couleurs du patrimoine. Coopérative Ennadjah, Dely Brahim-Alger. Moncef Guita, Y. Hafid, Djanet Dahel, Choukhal. S, Akram, A. Abdellaoui. Visible jusqu'au samedi 30 mai.

TALENT
1e Salon du Jeune Talent. Les Ateliers Bouffée d'Art, Ben Aknoun- Alger (Résidence Sahraoui les Deux Bassins). Exposition-vente jusqu'au samedi 13 juin. Avec Djamel Agagnia, Yasser Ameur, Mejda Ben, Sedik Benkritly, Kamel Benchemakh, Salah Bara, Mohamed Boucetta, Sofiane Dey, Adlane Samet, Djamel Zennir.

ART
Exposition Dess(e)ins de Mehdi Bardi Djelil. Espace La Baignoire, Alger. Visible jusqu'au mardi 16 juin. D'après Hajar Bali, auteur de Trop Tard (éditions Barzakh), «Bardi peint ce que les hommes maquillent : leurs tentatives désespérées de fuir la mort. Mais lui, l'artiste, voit».

CLIP
1e Nuit du clip à Béjaïa par l'association Project'heurts, organisatrice des Journées cinématographiques de Béjaïa. Jeudi 25 juin. Le clip musical est de toutes les innovations techniques, de toutes les avant-gardes esthétiques. Clips à envoyer avant le lundi 1er juin. Adresse : nuitduclip@gmail.com

FELIV
Jeunesse : Concours de nouvelles du 8e Festival international de la littérature et du livre de jeunesse (du 23 au 29 juillet à Riadh El Feth, Alger) en arabe, tamazight, français sous le thème Le retour. Date limite d'envoi fixée au 06 juillet.
Enfance : Concours J'illustre un conte du patrimoine pour enfants de 6 à 14 ans : Un texte, une illustration (dessin, collage, photographie, …), un titre de livre fictif. Date limite d'envoi fixée au 30 juin.
Consulter : www.feliv.dz

CHAMPIONNAT NATIONAL DE VTT

Abdennebi et Kessouar (Junior) vainqueurs

LES COUREURS algériens Khaled Abdennebi (senior) et Abdellah Kessouar (junior) ont remporté le premier championnat national de VTT, disputé à Dekma dans la wilaya de Souk Ahras.
Abdennebi de l'AS Sûreté nationale (ASSN) a couvert la distance de 32 kms (8 tours x 4km) en 1h00:49 pour une vitesse moyenne de 31,570 km/h.
Sur le même parcours, Kessouar (juniors) de la même équipe a bouclé la distance de 20 kms (5 tours x 4km) en 0h40:10 pour une vitesse moyenne de 28,800 km/h.
Ches les espoirs, El Khacib Sassane du VC Annaba a terminé avec le temps de 0h59:55 pour une moyenne de 32,044 km/h.
Trente cyclistes ont pris part à ce premier championnat de VTT organisé conjointement par la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), la ligue d'Annaba et l'académie des sports de Souk-Ahras.

HANDBALL

Bendjemil et les Castors à Harcha

LES CASTORS, ce quartier populaire qui a enfanté les meilleurs handballeurs d'Algérie nous revient ce vendredi avec les handballeuses des U16 qui affronteront en finale Hawa de Saida. Une belle affiche pour ces jeunes issues de deux grandes villes du handball national et c'est avec beaucoup de plaisir que nous retrouverons Abdelkrim Bendjemil, la légende du handball national des années 1990 à la salle Harcha. Bendjemil est le directeur technique de cette équipe oranaise.

HERRMANN ARRÊTE... À 21 ANS !

A seulement 21 ans, le Français Max-Henri Herrmann, l'un des gardiens du Hambourg SV, a décidé d'arrêter le handball et de se lancer dans une carrière de commercial dans le transport maritime. Il vient d'intégrer le siège d'un des armateurs les plus importants au monde. «Un poste dans un tel groupe offre davantage de perspectives, nous a-t-il confié. Une carrière dans le handball dure jusqu'à trente ou trente-cinq ans, ensuite on redémarre presque à zéro.» Ancien portier de l'équipe de France juniors, Herrmann avait remporté la Ligue des champions en 2013 avec le HSV. Né en Allemagne, il y a effectué toute sa (courte) carrière.

ROLAND-GARROS

Venus Williams éliminée

VENUS WILLIAMS, tête de série N.15, a été éliminée d'entrée lundi au tournoi de Roland-Garros, battue dans un duel 100% américain par Sloane Stephens, 40e mondiale, en deux sets 7-6 (7/5), 6-1.
Quart de finaliste en début d'année à l'Open d'Australie, l'aînée des soeurs Williams, qui aura 35 ans le 17 juin, n'a plus atteint la seconde semaine aux Internationaux de France depuis 2010 et son élimination en huitièmes.
Absente en 2011, la septuple lauréate de tournois majeurs, dont cinq à Wimbledon, avait été écartée avant le troisième tour en 2012, 2013 et 2014. Elle avait atteint une fois la finale à Roland-Garros, en 2002, et l'avait perdue face à sa soeur Serena.
Sloane Stephens a quant à elle accédé aux huitièmes lors des trois dernières éditions, ce qui reste son meilleur résultat.

CANDIDAT POUR LA PRÉSIDENCE DE LA FIFA

Le Prince Ali veut jouer la carte de la jeunesse

Calme et déterminé, le Prince jordanien Ali bin Al Hussein, dit Prince Ali, joue la carte de la jeunesse et de la transparence pour tenter de déboulonner Joseph Blatter, président de la Fifa en exercice depuis 1998 et qui brigue un cinquième mandat à 79 ans.



Agé de 39 ans, ce demi-frère du roi Abdallah II, qui a le rang de général dans l'armée jordanienne, bénéficie dans les milieux sportifs internationaux d'une image positive, celle d'un homme modeste et travailleur.
Marié depuis 2004 à l'ex-journaliste algérienne Rym Brahimi, le Prince Ali, père d'une fille et un garçon, est, selon son entourage, "déterminé à tenter sa chance jusqu'au bout et n'a envisagé à aucun moment le retrait de sa candidature" face à "Sepp" Blatter, pourtant donné favori.
Vice-président de la Fifa pour l'Asie depuis 2011, il dirige également depuis 1999 la Fédération jordanienne de football. En annonçant sa candidature, le Prince Ali a expliqué vouloir redorer le blason de la Fifa, éclaboussée par les polémiques et les affaires en tout genre.
Le football mondial "mérite une gouvernance de classe mondiale" et la Fifa doit être "une organisation de service et un modèle d'éthique", martèle-t-il, éreintant implicitement la gestion controversée de Blatter, entré à la Fifa il y a 40 ans.
Le Jordanien, qui a rasé récemment sa barbe naissante, a des appuis de choix sur la planète du ballon rond. Lors d'un salon autour du football asiatique en Jordanie, il avait ainsi convié un de ses partisans, l'ex-star Diego Maradona. Lundi, il a reçu par voie de presse un soutien de poids, celui de Michel Platini, président de l'UEFA.
Le credo de sa campagne fut l'intégrité. "Nous devons être plus ouverts, plus transparents dans la façon avec laquelle nous faisons les choses. Il n'y a rien à cacher à mon avis et il ne faut pas qu'il y en ait", plaide-t-il sans cesse.
Celui qui enchaîne les pauses cigarettes pendant les travaux du comité exécutif à la Fifa, à Zurich, a diffusé lundi une vidéo électorale où il s'exprime depuis son bureau, où trône une photo de son père, feu le roi Hussein. Le Prince Ali est né d'un troisième mariage, avec la reine Alia, une Jordanienne d'origine palestinienne tuée dans un accident d'hélicoptère en 1977, deux ans après sa naissance.
Dans ce spot, les images de matches de foot d'enfants et féminines abondent. Depuis 2012, le prince a en effet créé le projet de développement du football asiatique (AFDP, à but non lucratif) qui a pour mission de développer le jeu à travers l'Asie, en particulier auprès des jeunes, et de valoriser la place des femmes.
L'AFDP a notamment mené, avec succès, la campagne pour lever l'interdiction faite aux femmes voilées de jouer. A son crédit également, la proposition -acceptée- d'augmenter le nombre de pays participant à la Ligue des champions d'Asie.
Le Prince Ali se présente comme "un fervent partisan du football féminin". "Je suis déterminé à aborder toutes les questions pertinentes afin de veiller à ce que toutes les filles et les femmes puissent jouer ce beau jeu à travers le continent (asiatique)", déclarait-il dès 2011.
Le cursus du prince est riche d'études aux Etats-Unis, où il a obtenu en 1993 un diplôme de la Salisbury School, au Connecticut.

R.S.

2e ÉDITION DU MARATHON DE FITNESS D'ALGER

Près de 1.000 participantes attendues samedi

PRÈS d'un millier de participantes de 8 à 77 ans devraient concourir à la 12e édition du marathon de Fitness d'Alger, prévue le 30 mai à la salle omnisports Ahcen-Moutchou de Aïn Bénian (Alger) a indiqué la responsable d'un club sportif amateur local, Sarah Bouali Sahli.
"Les organisateurs ont mené une véritable course contre la montre pour veiller à ce que cet évènement soit une totale réussite" a affirmé la responsable de l'Amal Riadhi de Aïn Bénian, Sarah Bouali Sahli, en mettant l'accent sur "le gros travail médiatique effectué en parallèle, pour attirer un maximum de participantes".
Selon la même source "Il a été décidé que l'accès aux tribunes de la salle Ahcen-Moutchou soit gratuit, pour attirer un maximum de spectateurs" à cette compétition, dédiée à la mémoire du président-fondateur de l'Amal Riadhi de Aïn Bénian, Noureddine Sahli.
La compétition se déroulera en trois heures, non-stop, dans trois catégories différentes, suivant la tranche d'âge : Enfants (8-13 ans), Adolescents (14-18 ans) et Adultes (19-77 ans). "Les 15 premiers dans chaque catégorie d'âge seront considérés comme vainqueurs et recevront des cadeaux" a indiqué Sarah Bouali Sahli, ajoutant que "des récompenses spéciales seront accordées aux personnes handicapées, à la doyenne du marathon, ainsi qu'aux familles restées fidèles à cette compétition depuis la 4e édition".
Le fitness est une discipline sportive, désignant un ensemble d'activités physiques, relevant à la fois de l'aérobic et de la gymnastique rythmique, visant à améliorer la condition physique, dans un souci de bien-être.

AMEL RIADHI AÏN BÉNIAN : UN CLUB PRESTIGIEUX, AUX GRANDES AMBITIONS

Le club sportif Amel Riadhi de Aïn Bénian a été fondé en 1997, en réponse à une demande croissante dans la ville pour la pratique du fitness. Le nombre d'adhérents est passé de 300 en 2011 à 650 en 2014. "Si la discipline a pu se développer autant au cours des dernières années, c'est grâce au soutien indéfectible des parents, mais aussi grâce à l'engagement des éducateurs et au dévouement des entraîneurs" a expliqué la Directrice technique sportive du club (DTS), Souad Ramdani.
L'Amal Riadhi de Aïn Bénian est l'organisateur de la 1re édition du marathon de fitness. Une compétition dont il a fini par faire une tradition, qu'il perpétue au mois de juin de chaque année depuis 2005.
Sur le plan international, le club de Aïn Bénian a représenté l'Algérie à la 14e édition de la Gymnaestrada, disputée en 2011 à Lausanne (Suisse).
Chacun des marathons de fitness organisés par l'Amal Riadhi de Aïn Bénian depuis 2005 a drainé la participation de plus de 500 concurrentes, dont celles d'une équipe chinoise, en 2009. Mais pour cette 12e édition, les organisateurs espèrent atteindre la barre des 1000 participantes.

R.S.

A UNE JOURNÉE DU TOMBER DE RIDEAU

Cinq candidats pour deux billets en compétition continentale

Au terme de la 29e journée, le championnat de Ligue 1 Mobilis a partiellement livré son verdict avec la consécration de l'ESS, championne d'Algérie pour l'exercice actuel, et le retour officiel de l'USMBA en Ligue 2 Mobilis après une saison dans la cour des grands. Il faudra donc attendre l'ultime round pour connaître les deux clubs qui accompagneront la formation de la Mekarra au palier inférieur ainsi que les deux heureux lauréats qui prendront part au safari africain.



En ce qui concerne le sommet de la hiérarchie, pas moins de 5 équipes (MOB, CRB, MCO, ASMO l'USMH), pourraient postuler à une place au soleil, qui donnera droit à une participation soit à la LDC, soit à la coupe de la CAF. Il reste encore deux billets en jeu pour une aventure africaine que 5 formations vont se disputer vendredi prochain. Le MOB, qui a consolidé son fauteuil de dauphin à la suite de sa victoire sur El-Eulma, effectuera un déplacement du côté de la ville de la Mekarra pour en découdre avec l'USMBA, qui jouera sans pression après la confirmation de sa descente en Ligue 2. Une opportunité pour les Crabes de revenir avec les trois points devant un adversaire qui n'a aucun enjeu et pourrait même évoluer sans ses cartes maîtresses, à moins que les joueurs ne décident de faire leurs adieux sur une bonne note et préserver ainsi l'éthique sportive.
Le choc à Lavigerie Le stade Lavigerie sera le théâtre du choc du sommet et mettra aux prises l'USMH avec CRB dans un derby qui s'annonce passionnant vu l'enjeu. Il s'agit en effet de valider le billet pour une éventuelle participation en compétition africaine. Les Harrachis, après deux défaites consécutives, ont peu de chance de terminer sur le podium. Par contre, les Belouizdadis miseront sur une victoire pour assurer une participation à une compétition continentale. Cependant, les hommes d'Alain Michel souhaiteraient un faux pas des Crabes à Bel Abbès pour jouer la prestigieuse Ligue des champions.

LE MCO ATTENDRA UN COUP DE POUCE DE L'USMH

En dépit de sa courte défaite face au MCA, le MCO garde encore l'espoir de terminer en apothéose, surtout que les Hamraoua recevront le champion d'Algérie dont les joueurs, sous le coup de l'euphorie, aborderont la rencontre avec une équipe bis, une occasion pour les protégés de Cavalli d'ajouter à leur escarcelle trois précieux points pour s'emparer de la troisième place, à condition que l'USMH dispose de son voisin le Chabab et que l'ASMO cède les points à El-Eulma. En revanche, l'ASMO est le moins loti car sa mission est très délicate face à une équipe menacée du purgatoire, en l'occurrence le MCEE. Ce dernier a en effet besoin des trois points.

Nassim A.

USM ALGER

Les Usmistes dans un bourbier

ETRANGE scénario que cette descente vertigineuse aux enfers connaît la formation de l'USMA au terme de la 29e journée les Rouge et Noir de Soustara, suite à leur défaite enregistrée face à l'ASMO, se trouve en effet plus que jamais menacés par le purgatoire et l'ultime round de l'actuel exercice face à l'ASO sera décisif.
Pourtant dès le début du championnat, les gars de Soustara se présentaient en potentiels postulants pour la course au sacre final, vu la richesse de l'effectif et les gros moyens mis pour la circonstance par la direction du club. De plus, la stabilité à tous les niveaux constituait un atout majeur. Mais le parcours catastrophique de la formation usmiste lors de la phase retour a laissé tout le monde perplexe pour la simple raison que l'équipe algéroise joue son avenir parmi l'élite, avec un match capital lors de la dernière journée, surtout que celui-ci se jouera à huis clos et d'ailleurs même les spécialistes n'auraient jamais prédit un tel scénario. Maintenant, si les Rouge et Noir de Soustara se trouvent dans ce bourbier, il semblerait que les conséquences de la contamination du club par la gangrène du limogeage avec celui de l'ex-coach Hubert Velud mais aussi des luttes intestines tout récemment, la direction a procédé à une véritable purge avec l'éviction du staff technique élargi (contesté d'ailleurs par la rue usmiste) – seraient à l'origine de cette hécatombe. D'ailleurs, le successeur, l'Allemand Otto Pfister, n'a pas réussi à redresser la barre en compétition locale avec des contre performances en série bien que l'objectif continental avec à la clé une qualification en phase des poules a été atteint, ce qui constitue un réel paradoxe. La chute libre a poussé le président à remercier le technicien allemand et sa bande dans le souci de remettre le club sur les rail avec la nomination du trio Zeghdoud, Meftah et Hadj Adlène. Malheureusement, les choses ne se sont passées comme le souhaitait le chairman usmiste du moment que les coéquipiers de Khoualed, à la suite de leur défaite à Oran, voient l'avenir du club en Ligue 1 Mobilis menacé. Le sort a voulu que lors de la dernière journée, l'USMA devra en découdre avec l'ASO au stade Bologhine dans un match capital pour les deux formations en lutte pour le maintien. Il convient lieu de rappeler que les Algérois et les Chélifiens se sont donné la réplique par deux fois cette saison en championnat et dans l'épreuve de la coupe. Les Lions de Chlef ont éliminé leurs antagonistes usmistes à Bologhine, ce qui présage des débats palpitants et serrés, mais avec beaucoup d'engagement. Une finale que les Rouge et Noir de Soustara ne doivent en aucun cas perdre.

Nassim A.

Real Madrid : La messe est dite pour Ancelotti... officiellement licencié !

"CE SERAIT une excellente chose que le prochain entraîneur du Real Madrid parle l'espagnol." En lâchant cette phrase lors de la conférence de presse exceptionnelle organisée lundi soir, Florentino Pérez a, semble-t-il, donné une indication XXL à tous les journalistes présents dans la salle. Le cercle des prétendants potentiels se referme, et bien évidemment, on pense aux grands noms parmi les techniciens espagnols. Vicente del Bosque lié à la sélection nationale jusqu'à l'Euro 2016, la plupart des têtes se tournent aujourd'hui vers l'actuel entraîneur de Naples, Rafael Benítez. En Italie depuis maintenant deux saisons, l'ancien champion d'Espagne avec le FC Valence est lié aux Partenopei jusqu'au 30 juin prochain. Ensuite, libre à lui de s'engager où il souhaite. Fruit du hasard, la porte du Real Madrid lui est désormais grande ouverte. Une porte qu'il connaît déjà, puisque pour sa première expérience en tant qu'entraîneur, Rafa avait dirigé la Castilla madrilène pendant deux ans avant de partir exercer chez les pros, au Real Valladolid. Mieux encore : depuis son plus jeune âge, le Julien Dray hispanique est un fervent fan de la Casa Blanca. Pour Rafa, un rêve est donc peut-être en passe de se réaliser. Et selon l'agent de Carlo, Benítez est à 99% le nouvel entraîneur des Meringues. Parmi tous les hispanophones, l'homme le plus armé pour faire de l'ombre à Rafa Benítez se trouve au sein même de la Liga.

CORRUPTION : MATIJAS ET LITIME RISQUENT LA SANCTION APRÈS LEURS RÉVÉLATIONS

LES GARDIENS de but de l'USM Bel Abbès et de l'USM Blida, Jonathan Matijas et Oussama Litime, qui ont révélé à la presse avoir fait l'objet d'une tentative de corruption, doivent apporter les preuves de leurs accusations au risque d'être sanctionnés, a prévenu le président de la Ligue du football professionnel (LFP), Mahfoud Kerbadj. Les deux portiers sont convoqués, ce lundi, par la commission de discipline de la Ligue du football professionnel (LFP) pour s'expliquer sur leurs récentes déclarations. Jonathan a avancé au micro d'une chaîne de télévision privée avoir été plusieurs fois contacté par des personnes qui ont voulu le soudoyer pour faire perdre son équipe. Pour sa part, Litime a déclaré à la presse qu'il avait reçu une offre de l'O Médéa, l'adversaire de son équipe l'USM Blida vendredi 15 mai dans le cadre de la 29e journée du championnat de Ligue 2, pour faciliter sa tâche dans ce match soldé par un nul (1-1). L'OM était encore en course pour la montée, tandis que l'USMB avait déjà assuré son accession deux journées auparavant. La LFP avait radié à vie, il y a quelques semaines, deux arbitres assistants pour leur implication dans une tentative de corruption ayant trait au match CS Constantine-NA Hussein-Dey.

LFP : APPEL D'OFFRE POUR LA DIFFUSION DE LA LIGUE 2

LE PRÉSIDENT de la Ligue de football professionnel (LFP), Mahfoud Kerbadj, a annoncé que sa structure va lancer un appel d'offres aux chaînes de télévision privées pour l'acquisition des droits de retransmission des matchs de la Ligue 2 professionnelle, pour la saison footballistique 2015-2016.« Nous allons lancer un appel d'offres pour les droits TV de la Ligue2, uniquement pour les chaînes privées qui souhaiteraient en avoir droits. La retransmission des rencontres de la Ligue 1 avait été attribuée exclusivement à la télévision nationale », a affirmé le premier responsable de la LFP lors de l'émission « Dawri Al Mouhtarifine » sur la Dzair TV. Mahfoud Kerbadj a précisé que les chaînes privées souhaitant avoir les matchs de la Ligue 1 « devront s'adresser directement à la télévision nationale qui détient les droits ».Par ailleurs, le président de l'instance dirigeante de la compétition nationale a souligné que les stades qui ne permettent par « une retransmission dans les meilleures conditions d'un match à la télévision, ne seront pas homologués en vue de la saison prochaine », a-t-il conclu.

SOFIANE HANNI INTÉRESSE LE WERDER BRÊME

SOFIANE HANNI buteur ce Week-end en Belgique pour le compte des playoff 2, intéresserait le Werder Brême. Évoluant dans le championnat belge avec peu de visibilité, le rêve du joueur de 24 ans d'intégrer l'EN passe par une progression. Cela pourrait être le cas puisque les performances du Malinois de 24 ans intéressent du côté de l'Allemagne. En effet selon France Football, les statistiques du joueur (10 buts et 8 passes décisives) ont interpellé le Werder Brême qui souhaite renouveler en profondeur son effectif.

Il insulte ses moutons, une association porte plainte



PEUT-ON INSULTER les moutons ? Ken Turner, un agriculteur australien vivant en Nouvelle-Galles du Sud, a été pointé du doigt par l'association de défense animale PETA, indique Metro. Les activistes ont déposé une plainte contre lui, car une vidéo prouverait qu'un de ses employés aurait insulté les moutons de sa ferme. « Je pense qu'il est concevable que la violence verbale de nature extrême contre un animal peut constituer un acte de violence », indique Nicolah Donovan, président des Lawyers for Animals.
« L'allégation est que des gros mots auraient été prononcés par un employé de la propriété en face d'une brebis, et que celle-ci a pu être offensée », s'étonne l'agriculteur.
« Cela suggère que les moutons puissent comprendre l'anglais ».
Sans surprise, aucune suite n'a été donnée à cette plainte, dès qu'il a été montré que l'homme n'avait pas enfreint la loi, explique Metro. Le fermier accusé demeure, lui, inflexible. Son troupeau n'a pas été trop affecté par les injures en question. « Aucun mouton n'est encore venu vers moi pour se plaindre », explique-t-il. « Meme quand je les tonds, ils ne me regardent pas de manière offensée ».

UN VOLEUR BELGE ARRÊTÉ À CAUSE D'UNE BARQUETTE DE FRITES



UN HABITANT de Herstal, ville francophone de Belgique située en Région wallonne, a été arrêté dimanche dans la province de Liège, rapporte la rtbf.
Il est suspecté d'avoir volé plusieurs téléphones portables dans une résidence située à Fléron.
L'homme âgé de 46 ans, sans domicile connu, avait laissé sur les lieux un indice compromettant: une barquette de frites.
C'est grâce à cette barquette, laissée sur le rebord d'une fenêtre, que les policier ont pu remonter jusqu'à lui. L'enquête a permis de révéler que cet homme avait justement acheté des frites dans un établissement à proximité du lieu du vol.
Le Belge nie les fait, prétendant avoir trouvé dans la nature un sac contenant les smartphones volés. Mais une commerçante l'a finalement reconnu. Le voleur présumé a été déféré dimanche au parquet de Liège.

LA COCAÏNE ÉTAIT DISSIMULÉE DANS DES BOUDINS MARTINIQUAIS



UNE DIZAINE de personnes comparaissaient vendredi devant le tribunal correctionnel de Bordeaux. Elles faisaient partie d'un réseau de trafic de stupéfiants entre la Martinique et Bordeaux, relate Sud-Ouest ce lundi.
L'affaire démarre le 7 octobre 2013, lorsque les douaniers mettent la main sur un colis à destination d'une habitante de Talence (Gironde) contenant des bouteilles de rhum, renfermant elles-mêmes des boudins martiniquais, dont la particularité est d'être fortement aromatisés et épicés. Interpellés, les douaniers décident de les ouvrir et découvrent... 500 grammes de cocaïne pure à 75%.
Deux jours plus tard, re-belote. Mêmes paquets, même destinataire. Avec cette fois 630 grammes de cocaïne pure à 89%. La douane se rend alors au domicile de la Talençaise, et confiera par la suite l'affaire à l'antenne bordelaise de l'Ocrtis (Office central pour la répression du trafic illégal de stupéfiants). Une vaste enquête démarre. Elle disculpera la Talençaise, qui ne savait visiblement pas ce que contenaient les colis. La jeune femme avait rendu service à son ex-petit ami, qui devait régler une dette de stupéfiants. Les colis devaient servir un habitant d'Arès (Gironde) âgé de 42 ans, surnommé « Kayser », qui s'apprêtait à revendre la marchandise. Il a écopé de cinq ans de prison ferme. L'ex-petit ami a été condamné à un an ferme.
La « tête » de ce réseau, un Néerlandais de 39 ans, a pris six ans ferme. Plusieurs autres condamnations à de la prison ferme ou avec sursis ont été prononcées contre les autres membres de ce trafic.

Il construit son entreprise en forme de vaisseau de Star Trek



UN MILLIONNAIRE CHINOIS, grand fan de la série télévisée Star Trek, a reproduit le mythique vaisseau spatial USS Enterprise dans l'architecture futuriste du nouveau siège de son entreprise. Liu Dejian ne va pas jusqu'à s'affubler des oreilles pointues de Spock, ni du maillot de corps moulant du capitaine Kirk, mais il a bien baptisé "Enterprise" son immeuble de bureaux à Fuzhou (est de la Chine), copie fidèle de l'engin intergalactique connu pour s'aventurer "là où aucun homme, là où personne, n'est jamais allé".
Le "Trekkie", ainsi que sont surnommés les fans de la série de science-fiction, a déboursé 160 millions de dollars pour bâtir ce siège emblématique pour sa société, NetDragon Websoft, qui édite des applications pour l'internet mobile, selon le site du Quotidien du peuple.

Le saviez-vous

EN 1999, DES HACKERS ONT DÉCOUVERT UNE FAILLE PERMETTANT LA CONNEXION À N'IMPORTE QUEL COMPTE HOTMAIL AVEC LE MOT DE PASSE « EH » !



Des hackers ont trouvé en 1999 une faille assez surprenante dans le célèbre webmail de la société Microsoft, en effet, la totalité des comptes Hotmail, le plus important fournisseur d'adresses e-mail gratuites au monde, peuvent être ouverts avec le mot de passe « eh ». A cette époque-là, l'incident a été appelé « l'incident de sécurité le plus répandu dans l'histoire du Web. »

Un bébé de deux jours forcé à marcher, tenu par la tête



LE MARABOUT d'un village indien de l'Assam pensait que cela allait faire retomber sa fièvre. Le rituel a été filmé par une personne outrée et a été montré à la police. Le bébé a été hospitalisé.
Des parents inquiets de voir leur nouveau-né fiévreux depuis sa naissance ont décidé de s'en remettre au marabout du village. Lors d'un rituel étrange, la femme consultée a demandé à la mère de tenir son bébé par la tête et de le forcer à marcher. Cela, assurait-elle, allait faire retomber la température.
Une dizaine de villageois ont assisté à la scène. L'un d'entre eux l'a filmée. Il a alerté la police. Les autorités ont transporté le bébé à l'hôpital. "Il avait de la fièvre, mais maintenant, le bébé est hors de danger et est en bonne santé", a rapporté un haut fonctionnaire régional à la presse locale.
Selon NDTV, deux femmes et la "sorcière" ont été arrêtées. Les autorités, alertées sur le manque de connaissance des jeunes parents dans certaines régions, espèrent réformer "notre système de soins post-nataux. Nous travaillons sur de nouvelles campagnes d'informations et de prévention."

Razer Firefly : un tapis de souris lumineux personnalisable

Razer repousse les limites de la personnalisation de son équipement de jeu en proposant le Firefly, un tapis de souris rétroéclairé personnalisable.

Votre couple clavier/souris et votre casque rétroéclairés ne vous suffisent pas ? Razer a peut-être la solution pour vous : un tapis de souris USB lumineux du nom de Firefly qui vient s'ajouter à sa gamme Chroma.



Toujours plus loin dans l'inutile indispensable

Une fois branché au PC/Mac via son connecteur USB plaqué or d'environ 2m, ce tapis (355 x 255 x 4 mm pour 380g) peut être réglé avec le logiciel Synapse comme les autres terminaux de la firme. Comme toujours, 16,8 millions de couleurs sont proposées, de même que plusieurs modes d'éclairage : vague, cycle, respiration (qui alterne entre deux couleurs), statique et enfin activation lors d'un clic (uniquement avec une souris Razer, évidemment).
Bien entendu, la texture du tapis est optimisée pour le jeu tandis que 3 de ses côtés sont éclairés. On notera également que Chroma existe également sous la forme d'un kit de développement ouvert. Avec ce SDK, les développeurs peuvent donc potentiellement proposer des configurations d'éclairage liées à leur jeu ou à la situation du joueur.

Razer Firefly : pour en voir de toutes les couleurs

Si jamais le concept vous parle et que le nom Firefly vient réveiller en vous un peu de nostalgie qui pourrait vous pousser à l'achat, attendez de connaître le prix : 74,99 euros. La précommande est possible dès à présent pour une commercialisation en juin pro-

NSA : espionnage à grande échelle sur le Google Play

LA NSA américaine et les services secrets de renseignements de quatre autres pays ont tenté de réaliser une opération d'espionnage par le biais du Google Play, l'app store d'Android. La France était concernée et le but était de lutter contre le terrorisme.
Les documents révélés par Edward Snowden n'en finissent plus de mettre au jour des affaires passionnantes, ou inquiétantes. Les sites de The Intercept et de CBC News ont publié une présentation concernant une vaste affaire d'espionnage orchestrée par les services secrets de 5 pays. La NSA figure en bonne place parmi les auteurs de cette opération qui ciblait le Google Play, boutique d'applications Android, via l'application Play Store.

La NSA voulait espionner les mobiles français

Selon ce rapport basé sur les documents publiés par Edward Snowden, la NSA et les services similaires de pays comme le Canada, le Royaume-Uni, l'Australie et la Nouvelle-Zélande (formant le groupe d'espionnage connu sous le nom de Five Eyes) ont tenté d'attaquer le Play Store, la boutique d'applications de Google et celle de la marque Samsung. Leur but était de glisser sur les serveurs de ses boutiques un programme de type spyware (cheval de Troie) afin d'espionner les téléphones mobiles qui y auraient téléchargé une application ou effectué une mise à jour. Les serveurs du Google Play basés en France ont clairement été ciblés selon les documents de Snowden.

D'autres pays ont été visés par ces attaques d'espionnage. Parmi eux, notons Cuba, le Sénégal, le Maroc, le Soudan, la Russie, les Pays-Bas, la Suisse et les Bahamas. Visiblement, la lutte contre le terrorisme était la raison de cette opération nommée « Irritant Horn« .

Collecte des données personnelles et géolocalisation

Par cette opération d'espionnage pilotée depuis les serveurs des si populaires boutiques d'applications, les services secrets impliqués auraient pu, en théorie, avoir un accès aux données contenues dans les smartphones infectés pour ainsi collecter des informations personnelles et sans doute celles concernant la géolocalisation des terminaux.
Les documents présentés par The Intercept et CBC News ne font cependant que détailler le projet de la NSA et de ses alliés. Le rapport ne détermine pas si cette opération avait été effectivement lancée ou si elle est seulement restée au stade de projet.

UN PROTOTYPE DE PROTHÈSE OCULAIRE CAPABLE DE RÉGLER DÉFINITIVEMENT LES PROBLÈMES DE VUE



Un spécialiste de la vue de Colombie Britannique déclare avoir élaboré une prothèse oculaire permettant d'en finir définitivement avec les problèmes de vue.
Une vue parfaite à vie, sans avoir à porter de lunettes ou de lentilles de contacts ? Le docteur Garth Webb déclare avoir la solution. Cet optométriste canadien, fondateur et PDG d'Ocumetics Technology, travaille depuis 8 ans sur un appareil baptisé « Ocumetics Bionic Lens ». Une sorte de prothèse bionique qui ressemble à une lentille de contact à greffer sur l'œil via une procédure médicale « indolore » d'environ 8 minutes proche d'une opération de la cataracte selon Webb. La prothèse est destinée à être directement injectée dans l'œil grâce à une seringue remplie de solution saline.
L'optométriste garde cependant le secret sur le fonctionnement de cette prothèse, censée affranchir les personnes ayant une mauvaise vue de tout accessoire visant à l'améliorer. La lentille bionique, une fois greffée, se chargerait de corriger constamment la vue de son porteur.
Présentée pour la première fois mi-avril à l'occasion d'une conférence spécialisée, l'invention de Garth Webb a visiblement intéressé médecins et experts médiaux, prêts à participer à des essais cliniques. Ocumetics Technology espère pouvoir commercialiser ses premiers produits à partir de 2017, à destination des personnes âgées de plus de 25 ans, lorsque l'œil est totalement formé. La route pourrait cependant s'avérer plus longue qu'espérée puisque de nombreux tests devront être réalisés avant cette prothèse d'un nouveau genre soit autorisée, d'abord au Canada, puis dans d'autres pays du globe.

YouTube : le streaming toujours plus fluide

LE SERVICE de partage de vidéos YouTube ne cesse de s'améliorer. Après l'ajout de l'option de visionnage des vidéos en 60 fps, il sera désormais possible de streamer en direct à 60 fps, aussi bien en 720p qu'en 1080p.
Depuis 6 mois YouTube propose la visualisation des vidéos en 60 fps et plus récemment il autorise les vidéos 1080p à 60 fps pour le format 4K. C'est cette fois la diffusion en direct qui va passer au 60 fps et tant en 720p qu'en 1080p. YouTube tente de rattraper son retard sur Twitch et Dailymotion en ce qui concerne le streaming. Les gamers qui ont pour habitude de diffuser en direct leurs sessions de jeu vont pouvoir bénéficier de cette nouvelle option qui en est pour l'instant au stade de bêta.

YouTube lance le streaming en 60 fps

Le format 60 fps permet aux vidéos d'être bien plus fluides lors de la visualisation, notamment sur des vidéos de jeux où l'action est rapide. C'est donc en toute logique que YouTube après avoir habilité le format 60 fps pour la visualisation, fait de même pour la diffusion en direct en 720p et 1080p. Cette nouvelle fonctionnalité est pour l'instant en bêta et réservée aux navigateurs compatibles avec le HTML 5.

Alan Joyce, Product Manager chez YouTube expliquait : « Lorsque vous lancerez votre diffusion sur YouTube en 60 FPS, nous transcoderont votre stream en 720p60 et 1080p60, ce qui implique une lecture fluide pour le jeu vidéo et autres vidéos où l'action est rapide. Nous faisons en sorte que votre stream soit aussi accessible en 30 FPS pour les appareils où la visualisation des vidéos à 60 FPS n'est pas disponible, en attendant d'améliorer cette fonctionnalité durant les prochaines semaines ».
Pour mettre au point ce nouveau mode de diffusion, YouTube annonce qu'il a travaillé avec différents partenaires, Elgato et Xsplit, tous deux acteurs dans le streaming de jeux vidéo notamment.

YouTube souhaite concurrencer Twitch

Twitch est sans aucun doute la plateforme de streaming actuellement la plus populaire parmi les joueurs streamers. N'ayant pas pu être acquise par Google, on imagine que le groupe, qui détient YouTube, va tout faire pour attirer plus d'utilisateurs vers son service.
C'est cette direction qu'est en train de prendre le site de partage de vidéos en améliorant son service de diffusion en direct.

Questions ?
Réponses !

RYTHME BIOLOGIQUE ET RYTHME CIRCADIEN ?

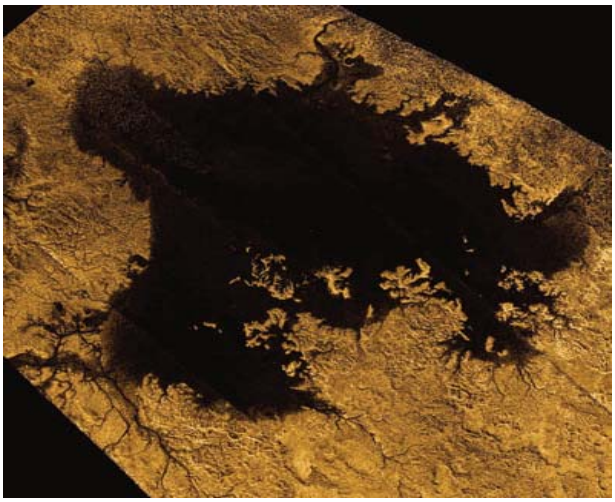


Le rythme circadien est un type de rythme biologique. Circadien provient de l'expression latine circa diem. Elle-même dérivée des termes circa (environ) et dies (journée), elle signifie littéralement « environ un jour ». Le rythme circadien correspond à l'ensemble des événements biologiques (modification de la température corporelle, processus métaboliques, synthèse d'hormones…) qui surviennent de façon périodique toutes les 24 heures. Chez l'homme, le rythme circadien est contrôlé par une « horloge biologique » (le noyau suprachiasmatique) situé dans l'hypothalamus.
C'est par exemple le rythme circadien qui contrôle les différentes phases de sommeil ou les variations de notre tension artérielle. C'est dire son importance!
L'horloge circadienne est vraiment surprenante : figurez-vous qu'elle se synchronise constamment sur l'alternance entre le jour et la nuit. Ainsi, tout décalage horaire est-il « absorbé », notre rythme circadien se recalant automatiquement sur les nouveaux horaires.

Exobiologie : existe-t-il des alternatives à l'ADN à base d'éthers ?

Quelles sont les conditions nécessaires à l'existence d'organismes vivants ? Les exobiologistes spéculent depuis des décennies sur des alternatives à l'eau liquide et à l'ADN. Certains ont étudié la possibilité que des polyéthers dans des hydrocarbures liquides puissent jouer le même rôle. Ils ont ainsi envisagé l'existence de formes de vie dans les océans d'exolunes similaires à Titan.

Partir en quête d'autres formes de vie dans l'univers présuppose de savoir définir ce que l'on appelle la vie. Cela n'a rien d'évident même si l'on s'accorde en général pour dire que les caractéristiques principales qui, combinées ensemble, font un être vivant, sont l'existence de molécules géantes, l'existence d'une clôture, telle la membrane cellulaire, qui isole un milieu intérieur d'un milieu extérieur, lequel milieu intérieur est le siège d'un métabolisme qui contient une mémoire moléculaire permettant de transmettre de l'information. En plus court, on demande donc d'un système vivant qu'il soit capable de se nourrir, de se reproduire et de contenir une information qu'il transmet de génération en génération tout en étant capable d'évoluer.
Nous ne connaissons pour le moment que des formes vivantes basées sur les molécules carbonées complexes, à base de lipides, protéines, glucides et surtout utilisant l'ADN et l'ARN, le tout baignant dans un milieu aqueux. Pour autant que nous le sachions, l'eau liquide avec ses propriétés physico-chimiques étonnantes et son caractère de solvant presque universel est essentielle à l'apparition et au développement de la vie. Mais en cherchant des organismes vivants sur Mars, Europe, Titan ou encore des exoterres qui ressembleraient étroitement à ceux que nous connaissons sur Terre, nous risquons d'être aussi ridicules que dans la fameuse histoire où un personnage cherche les clés qu'il a perdues la nuit sous un lampadaire avec pour prétexte que c'est le seul endroit où il a une chance de les retrouver.



Une vie sans eau liquide

Les exobiologistes sont bien conscients de ce problème depuis des décennies et ils tentent d'imaginer des formes de vie exotique avec des spéculations faisant partie de ce que l'on pourrait appeler de la biologie théorique.
Tout récemment, une équipe de chercheurs a ainsi annoncé avoir étudier la possibilité de l'existence d'une membrane cellulaire azotée qui permettrait à des cellules vivantes d'exister dans les lacs d'hydrocarbures à basse température existants sur Titan. Une autre équipe d'exobiologistes s'est quant à elle intéressée à l'existence de molécules pouvant jouer le rôle de l'ADN et de l'ARN dans ces lacs. Elle a exposé les résultats de ses travaux sur le sujet dans un article paru dans le journal Astrobiology. Steven Benner et ses collègues sont partis de la constatation que dans les lacs de Titan - très vraisemblablement composés en grande partie d'éthane et de méthane -, selon les observations de la sonde Cassini et les calculs théoriques, des molécules comme l'ARN et l'ADN ne pourraient pas effectuer efficacement la synthèse des protéines.
Une des caractéristiques essentielles de ces molécules, qui permettrait leur existence en solution dans l'eau liquide, est la présence d'une charge électrique négative qui se répète périodiquement le long des brins de l'ADN et de l'ARN. Cette solubilité est cruciale pour permettre l'activité de ces biomolécules porteuses de l'information du vivant et surtout qui rendent possible l'évolution darwinienne.

Pour avoir un ventre plat, mieux vaut ne pas sauter de repas

UNE NOUVELLE étude réalisée sur des souris confirme que sauter des repas favoriserait une augmentation du tissu adipeux au niveau du ventre. Rassasiées, les souris ne mangent plus durant des heures. Un comportement qui a tendance à modifier leur métabolisme et provoquerait l'activation des gènes qui favorisent le stockage des matières grasses.
Sauter des repas pourrait favoriser une prise de poids au niveau du ventre, suggère une étude récente effectuée sur des souris à l'université d'État de l'Ohio (États-Unis). Les souris qui ont mangé seulement un grand repas par jour ont développé une résistance à l'insuline, condition associée au pré-diabète. Quand le foie ne répond plus correctement à l'insuline, il continue à produire du glucose, ce qui entraîne un taux trop important de sucre dans le sang. Celui qui est en trop est emmagasiné sous forme de tissu adipeux blanc, la graisse qui stocke l'énergie, à l'inverse du tissu adipeux brun, qui la brûle.
Au début de l'étude, les chercheurs ont imposé un régime à ces mêmes souris qui ont perdu du poids. Celles du groupe témoin, au contraire, ont eu un accès libre à la nourriture en continu. À la fin de l'intervention, les souris ayant subi des restrictions alimentaires ont repris presque tout le poids qu'elles avaient perdu, ayant presque rattrapé leurs paires au groupe témoin à la fin de l'étude. Et même si elles étaient un peu plus minces à la fin de l'étude, celles initialement soumises au régime avaient plus de masse adipeuse au niveau du ventre (ou ce qui se rapproche le plus chez les souris de la graisse abdominale chez les êtres humains), comparées aux souris nourries en continu. En plus d'être peu esthétique, ce type de tissu adipeux est associé à la résistance à l'insuline, ainsi qu'à un risque accru du diabète de type 2 et des maladies cardiovasculaires.

Ce n'est pas pour autant un prétexte au grignotage

Les résultats de l'étude n'indiquent pas que manger plusieurs petits repas tout au long de la journée puisse favoriser la perte de poids, indique Martha Belury, professeure de nutrition humaine à l'université d'État de l'Ohio. « Mais c'est certain qu'on ne devrait pas sauter des repas afin d'éliminer les calories, puisque ça dispose le corps à de plus grandes fluctuations dans les taux d'insuline et de glucose, et ça pourrait disposer au développement du tissu adipeux plutôt qu'à sa perte », observe-t-elle.
Même si l'étude s'est effectuée avec des souris, Martha Belury note que le comportement de ces rongeurs au régime a rappelé celui des êtres humains face aux restrictions alimentaires. En réponse à la privation des calories, les souris ont notamment développé un réflexe de « glouton



», ingérant beaucoup de nourriture à la fois, jusqu'à être tellement rassasiées qu'elles n'ont pas remangé jusqu'à 20 heures après.
Ce comportement, alternant boulimie et privation, semble avoir bousculé le métabolisme des souris, et l'équipe de recherche postule que c'est cela qui a provoqué les fluctuations trop importantes dans la production de l'insuline. Les chercheurs ont également observé chez ces mêmes souris plus d'inflammations et l'activation des gènes qui favorisent le stockage des matières grasses, selon l'étude, publiée dans la revue Journal of Nutritional Biochemistry.

La destination ultime des mégots de cigarettes

Au Texas, on estime qu'environ 130 millions de mégots de cigarettes échouent sur les bords des autoroutes de l'État au cours d'une année.

Bien souvent, les ordures qui atterrissent dans l'océan proviennent de milieux urbains… même après avoir été jetées à la poubelle ! Un simple coup de vent suffit à emporter un sac en plastique dans les égouts, où aboutissent également les innombrables mégots jetés par terre en ville, avec l'aide involontaire de la pluie ou des services de nettoyage. Une fois dans le réseau d'eaux pluviales, ces détritus sont déversés dans des cours d'eau, où les animaux marins les méprennent parfois pour de la nourriture.

Durant l'automne 2013, 650 000 volontaires à travers le monde se sont mobilisés pour ramasser plus de 12,3 millions de livres de déchets (5,6 millions de kilos) sur les plages et en milieu marin. Dans un rapport, l'organisation non gouvernementale (ONG) Ocean Conservancy présente le bilan chiffré de cette collecte internationale de détritus, à laquelle le Canada a activement participé, au même titre que les États-Unis, les Philippines, l'Inde ou encore le Pérou.

Au-delà des quelques robes de mariée, canapés et lave-vaisselles découverts (!),



voici les 10 types d'objets les plus fréquemment retrouvés lors de la collecte de déchets :

-2 043 470 mégots de cigarettes
-1 685 422 emballages alimentaires
-940 170 bouteilles en plastique
-847 972 bouchons en plastique
-555 007 pailles
-441 493 sacs d'épicerie en plastique
-394 796 bouteilles en verre
-389 088 autres sacs en plastique
-368 746 sacs en papier
-339 170 canettes

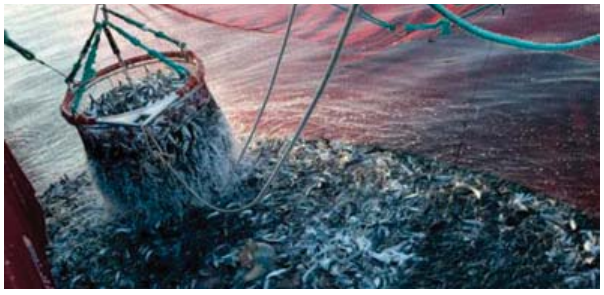
Des chiffres impressionnants, mais qui ne révèlent qu'une petite partie du problème.

Rien qu'au Texas, le département du Transport estime qu'environ 130 millions de mégots de cigarettes échouent sur les bords des autoroutes de l'État au cours d'une année. Ces mégots disséminés dans la nature, polluant autant les villes que les milieux marins, posent un autre problème environnemental : les filtres de cigarette, constitués de fibres de plastique (l'acétate de cellulose, notamment), ne sont pas biodégradables, mais plutôt photodégradables. Leur décomposition peut nécessiter jusqu'à une dizaine d'années, ce qui pose la question de la contamination du sol durant ce laps temps (les filtres absorbent les substances nocives de la cigarette).

Certaines entreprises ont pris ce problème à bras-le-corps, comme le relate National Geographic.

TerraCycle, notamment, collecte les mégots afin de les transformer en bois synthétique, qui peut ensuite être utilisé pour la fabrication de bancs ou de palettes. Des États américains comme le Maine ont quant à eux imposé des taxes supplémentaires sur les cigarettes afin d'aider à défrayer le coût du nettoyage.

Pêche illégale : grosse prise pour les écolos



LE 6 AVRIL DERNIER, un bateau de pêcheurs pirates, pourchassé par un groupe de guérilléros écologistes, a sombré au large de la côte ouest-africaine, au terme d'une poursuite maritime record de 110 jours.

L'affaire est digne d'un roman d'aventures : le 6 avril dernier, un bateau de pêcheurs pirates, pourchassé par un groupe de guérilléros écologistes, a sombré au large de la côte ouest-africaine, au terme d'une poursuite maritime record de 110 jours. L'enjeu : la protection de la légine australe, un poisson si prisé — et si cher — qu'on le surnomme « l'or blanc ».

La chasse à l'homme a démarré en décembre dans les eaux de l'Antarctique. C'est là que le groupe environnementaliste controversé Sea Shepherd, connu pour s'en être déjà pris à des baleiniers japonais et à des chasseurs de phoques canadiens, a lancé deux de ses bateaux aux trousses du Thunder. Ce navire-braconnier notoire, qui a changé de nom et de pavillon au moins trois fois ces dernières années, était recherché par l'unité des crimes environnementaux d'Interpol. Ses prises illégales dans des eaux protégées auraient rapporté, depuis 2006, plus de 60 millions de dollars américains à l'entreprise espagnole qu'on soupçonne d'en être la propriétaire.

À l'issue de cette traque rocambolesque, qui s'est étendue sur quelque 20 000 km et trois océans, surprise : le Thunder a émis un signal de détresse, et les 40 membres d'équipage ont dû être secourus… par ceux qui les pourchassaient, avant que leur navire coule dans des circonstances nébuleuses. Selon toute vraisemblance, le Thunder a été sabordé pour éliminer les preuves de ses activités clandestines. Mais Sea Shepherd avait eu le temps de remettre à Interpol des éléments de preuve, comme des filets abandonnés durant la traque. Le capitaine et l'équipage sont désormais entre les mains de la garde côtière de São Tomé-et-Príncipe en attendant le dénouement de l'enquête sur le naufrage.

« Les Californiens doivent comprendre que la période d'abondance de l'eau a disparu »



SUR LE CAMPUS de l'UCLA, l'université de Californie à Los Angeles, les plantes résistantes à la sécheresse entourent désormais la cafétaria. Mais Stephanie Pincetl, la directrice du centre pour le développement durable (California Center for Sustainable Communities) de l'université, n'est pas particulièrement impressionnée. Entre 1976 et 1979, alors qu'elle travaillait au bureau du gouverneur – déjà le démocrate Jerry Brown – elle avait obtenu un financement pour exposer un jardin résistant à la sécheresse, à Sacramento. C'était une première.

Quand la pluie est revenue, la Californie est retournée à ses habitudes d'Etat d'abondance où rien ne saurait résister au développement. La sécheresse actuelle, qui est entrée dans sa quatrième année, pose le même problème de répartition de l'eau mais avec plus d'acuité : les Californiens sont désormais 39 millions.

Entre les riches et les pauvres, entre les agriculteurs qui consomment 80 % de l'eau et les habitants des zones urbaines, entre les poissons et les industries lourdement consommatrices comme la haute technologie ou la fracturation hydraulique : qui a la priorité sur l'eau ?

Pour la première fois, les habitants sont astreints à un rationnement obligatoire de l'eau. Est-ce que la Californie prend enfin la sécheresse au sérieux ?

Le rationnement n'est pas une idée neuve. Après la sécheresse des années 70, un grand programme de conservation a été mis en place. On a remplacé les toilettes qui utilisaient 30 litres par réservoir par des modèles qui n'en consomment que 9. Aujourd'hui, Los Angeles ne consomme pas plus d'eau qu'il y a 40 ans alors qu'elle a 1 million d'habitants de plus. En 2009, l'arrosage extérieur a été limité à deux jours par semaine, ce qui a permis d'économiser 23 % d'eau. Mais dès que la pluie est revenue, les mauvaises habitudes ont repris le dessus.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbs@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Une mère de 3 enfants en bas âge, dont le mari est gravement malade, demande à toute personne pouvant l'aider à payer son loyer et à subvenir aux besoins de sa famille de bien vouloir la contacter au
(0779)15.09.25.

Que Dieu vous récompense.
CCP 173 123 80 clé 88

SOS

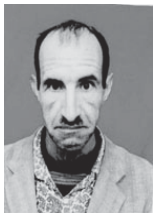
Femme âgée de 38 ans, sans ressources, demande une aide charitable pour acquérir du lait réf. : Biomil ou Célia 1er âge dont le prix d'achat atteint les 400 DA, pour son bébé gravement malade. Contacter Mme Attalah Kheira, Cité 300 logts Bloc 24 n° 300 zone 10 Mascara 29000.

Tél. : 0781509853
CCP N° 170 280 10 clé 90.

SOS

Madame Kheira Attalah, âgée de 38 ans et mère de 3 petits enfants, victime de brûlures au bras droit (handicapée), ce qui a nécessité une ablation, mais faute d'une prise en charge adéquate cette malheureuse dame a fait une rechute. A cet effet, elle sollicite les âmes charitables pour une aide afin de compléter sa radiothérapie dans les établissements privés. A titre indicatif, chaque séance de radiothérapie coûte 5 000,00 DA, alors que la brûlure a besoin de plusieurs séances selon les protocoles décidés par les spécialistes pour compléter son traitement et éradiquer la maladie. Pour tout contact, appeler le n° **(0557) 17.70.68.**
Que Dieu récompensera les bienfaiteurs,
Mme Attalah Kheira.
BP n° 604 RP Baba Ali – Algérie, Mascara

AVIS DE RECHERCHE



Liyani Ibrahim (malade mental 100 %), né en 1956 à Tizi Ouzou, habitant à Kouba, disparu le 29 mars 2015, et n'a donné aucun signe.
Toute personne l'ayant vu, prière de contacter sa famille au (0771) 94.93.28 ou le commissariat le plus proche.



المكتب التوثيقي للأستاذ عبد القادر فاتح
موثق بسيدي عيش،شارع أول نوفمبر 1954 و بجاية
تعديل القانون الأساسي للشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة " سيدي عيش مساعير "
رأسمالها الإجتماعي:1.000.000دج ،مقرها الإجتماعي : المكان المسمى دوك بلدية سيدي عيش ولاية بجاية.
بموجب عقد محرر بمكتبنا بتاريخ 2015/05/21مسجل بمكتب بجاية،تقرر مايلي:" 1)-تنازل عن حصص إجتماعية:حيث تنازل السيد بالفا فيليرس دافيد بن قوان رامون عن كافة حصصه الإجتماعية التي يملكها في الشركة والمقدرة بثلاثمائة (300) حصة إلى السيد بلغازي سعيد بن محند مولود وذلك بثمن قدره ثلاثمائة ألف دينار جزائري (300,000 دج)،وعلى هذا الأساس تم تعديل المادتين السادسة(06) والسابعة(07) من القانون الأساسي للشركة،والباقي بدون تغيير.
للاعلام/الموثق



مكتب الأستاذ عبد القادر فاتح
موثق بسيدي عيش،شارع أول نوفمبر 1954 ولاية بجاية
حل مسبق للشركة ذات المسؤولية المحدودة " بارزو للبناء "
مقرها الإجتماعي:التعاونية العقارية الأفق بلدية رأس الوادي 34200 ولاية برج بوعريريج برأسمال يقدر بـ:000 000 1 دج
بموجب عقد محرر بمكتبنا بتاريخ 2015/05/24مسجل بمكتب بجاية،قرر الشريكين المكونين للشركة المسماة أعلاه حلها وذلك إبتداءا من تاريخ 2014/05/19 وعين السيد إجري محمد بن حسن مصفيا لها.
للاعلام/الموثق

ACHAT

Achat chaudièrres , meubles usées et materiels d'occasion.

TéL : 0770 34 29 73

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70

VEND

Particulier vend F3 au rez-de-chaussée cité des Annassers 02 Kouba

N° Tél. : (0778) 20.51.20

Villa

Vends villa R+1, 2 façades, 2 accès, superficie 250 m², RDC 150 m², 2F2, 2 garages + jardin, 1er étage 189 m², grand salon, cuisine, 4 pièces, salle de bain, terrasse (une chambre), à Beni Messous Sidi Youcef.

(0560) 69.59.54

Villa

Vends maison plein centre ville de bordj el kiffan 2pcs RDC+5pcs 1er étage tel :

Tél : 0559 45 62 12

Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68

VEND

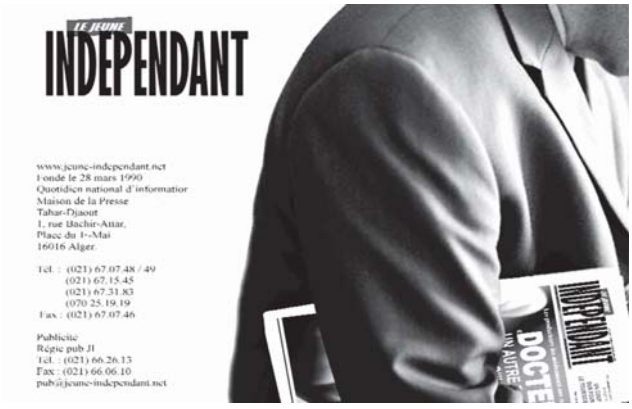
Vent et Réparation + pièces de rechange Motos

Tél : (0554).71.80.54

A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

Tél : 0772 73 24 72



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaia
Bejaia : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N°10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

10 minutes de sport, ça dope le moral !



Selon un rapport des psychologues de l'université d'Arizona du Nord, dix minutes de gymnastique suffisent pour améliorer notre humeur. Pour cette étude, 14 jeunes femmes ont pédalé sur un vélo, à un rythme modéré, pendant 10, 20 ou 30 minutes. Ensuite, elles ont toutes rempli un questionnaire sur leur moral avant et après ces efforts. Résultat : 10 minutes d'exercices agissent sur l'humeur et 20 minutes permettent d'avoir les pensées plus claires !

LA VIANDE APPORTE-T-ELLE EN PLUS DU FER D'AUTRES VITAMINES ?



Oui. Elle renferme des vitamines du groupe B et particulièrement de la vitamine B12.

Cette dernière est surtout présente dans les viandes, poissons et crustacés. La vitamine B12 est essentielle à la croissance et au renouvellement de toutes les cellules du corps. Elle intervient à de très nombreux niveaux : systèmes enzymatiques, système, nerveux, acides nucléiques constituant le noyau des cellules, globules rouges, etc.

Le miel, votre atout pour une peau au top



Intégré dans nos soins, c'est un trésor pour nos cellules. Découvrez avec délice les bienfaits de l'apicosmétique.

Un puissant anti-oxydant

Miels de tilleul et de sariette, certains d'entre eux se révèlent être d'excellents atouts pour lutter contre les radicaux libres, et donc le vieillissement de la peau.

Selon les variétés, ils peuvent contenir de la vitamine C, de la vitamine E et des acides phénoliques. Mais aussi des flavonoïdes qui aident la peau à se défendre contre les agressions du quotidien : pollution, fatigue, stress etc…

Un hydratant hors pair

En cette période, il est très utile pour les épidermes fragilisés par le froid, grâce à deux de ses composants principaux: le sucre et l'eau, (il en contient un peu plus de 18 %). Cette alliance unique aide votre peau à capter l'eau mais aussi à la garder. C'est d'ailleurs pour cette raison que le miel est souvent cité comme ingrédient dans les recettes maison de masques pour les peaux sèches.

Un actif réconfortant et énergisant



Gorgé de vitamines (surtout du groupe B), de minéraux (potassium, cuivre, fer…), d'oligo-éléments, d'acides aminés et d'acide gras, le miel représente aussi un véritable cocktail dopant pour la peau.

Les labos l'associent souvent à des huiles ou encore à des cires, dans les formules de nombreuxbaumes et onguents ultra-nourrissants dont on se délecte en hiver.

Les boissons exposées au soleil deviennent cancérigènes

Les packs de bouteilles de jus et de boissons s'amoncellent devant les magasins, sous un soleil de plomb. Pourtant, cela représente un danger sur la santé des consommateurs, puisque les composés de ces boissons se transforment, sous la chaleur et deviennent explosifs.
Les emballages en plastique libèrent du bysphénol A, un produit chimique toxique, cancérigène et perturbateur de l'équilibre hormonal, plus particulièrement lorsque le récipient est chauffé.



Migraine ou mal de tête ?



Les maux de tête les plus courants sont ceux de tension, les algies vasculaires de la face et les migraines. Voici une description des trois types de maux de tête qui vous aidera à faire la différence :

MAL DE TÊTE DE TENSION : Les maux de tête de tension sont les plus courants. Ils se produisent habituellement de façon occasionnelle, mais ils peuvent devenir chroniques et plus souvent. Ces maux de tête affectent autant les hommes que les femmes, et même les enfants.

MIGRAINES : Les migraines sont des maux de tête récurrents, accompagnés de nausées, de vomissements et de sensibilité à la lumière, au bruit et aux odeurs. Les femmes souffrent trois fois plus de migraines que les hommes, et ces maux de tête affectent surtout les adultes âgés entre 20 à 50 ans. Les migraines ont toutefois tendance à diminuer avec les années et deviennent moins douloureuses. Les analgésiques pour les migraines peuvent être employés pour traiter la douleur associée aux migraines légères à modérées car il y a peu de risque d'interaction médicamenteuse. Si vous êtes sujet aux maux de tête, il est important de surveiller les facteurs déclenchants, comme le stress, une mauvaise alimentation et le manque de sommeil. Le stress qui accompagne les problèmes financiers peuvent affecter l'organisme. Il est donc important de veiller sur sa santé durant ces périodes difficiles. Consultez votre médecin si vous avez constamment des maux de tête ou si leur gravité ou leur fréquence augmente.

quiche fine aux courgettes



Ingredients

Pour la pâte :
•240 g de farine
•150 g de beurre froid
•1 pincée de sucre
•2 pincée de sel
•1 oeuf
•1 c. à soupe de vinaigre
•3 c. à soupe d'eau glacée

Pour la garniture :
•1 courgette
•2 oeufs
•100 g de chèvre frais type petit billy
•2 c.à soupe de crème fraîche
•huile d'olive

Méthode de préparation:

1.Dans le bol d'un robot, mettez la farine, la pincée sucre, le beurre froid coupé en morceaux et 2 pincées de sel

2.Mixez jusqu'à obtenir un mélange bien sablé.

3.Ajoutez l'oeuf et 3 c. à soupe d'eau, le vinaigre, et mixez à nouveau par à-coups jusqu'à ce que la pâte forme une boule et se détache des parois du bol.

4.La pâte est un peu collante, enveloppez-la dans un film plastique et laissez reposer une heure au réfrigérateur.

5.Préchauffer le four à 200°C (th.7). Etalez la pâte sur le plan de travail fariné ou entre deux feuille de papier sulfurisé fariné.

6.Garnissez un moule ou un cercle a tarte de 28 cm de diamètre. Piquez la pâte à l'aide d'une fourchette. Réserver au frais le temps de préparer la garniture.

7.Lavez la courgette sous l'eau froide avec une éponge. Essuyez-la, et coupez-la en rondelles fines à l'aide d'une mandoline.

8.Plonger-les rondelles de courgettes dans de l'eau bouillante pendant 2 minutes et égouttez-les.

9.Plonger-les aussitôt dans un saladier d'eau trés froide, et egouttez-les.

10.Battez les oeufs avec la crème. Ajoutez le chèvre émietté, du sel et du poivre.

11.Versez la préparation sur le fond de pâte, ranger les courgettes en rosace en les faisant chevaucher et arrosez d'un filet d'huile d'olive.

12.Faites cuire à 200°C pendant 15 mn et baissez le four à 180°C (th.6) et continuez la cuisson 15 minutes supplémentaire.

Gâteaux Secs aux graines de Sésames



Ingrédients:

•250 g de beurre
•100 g de sucre
•1 pincée de sel
•vanille
•380 g de farine
•confiture d'abricot + colorant rouge, jaune et vert
•200 g de grains de sésames

Méthode de préparation:

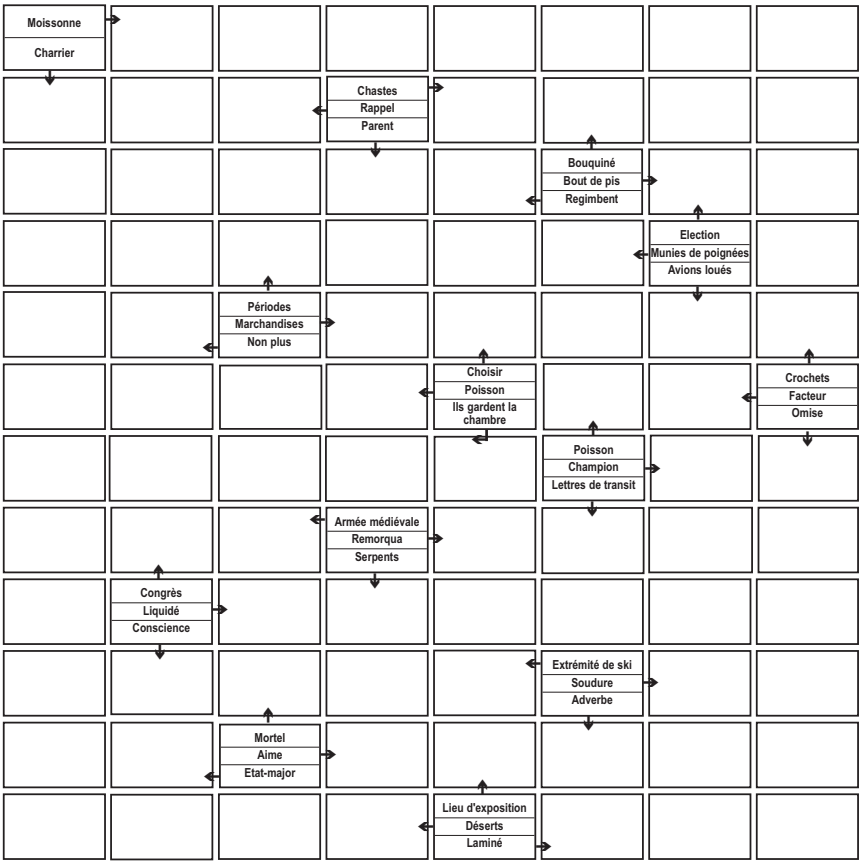
* Travailler le beurre et le sucre en crème, rajouter la pincée de sel, la vanille et la farine tamisées et mélanger jusqu'à obtention d'une pâte souple.

* Former des boules de 30 g, les enrober de grains de sésames et les tasser dans les moules en silicone en forme de coeur, carré ou autre.

* Enfourner jusqu'à ce qu'ils prennent une couleur dorée. Laisser tiédir et démouler.

* Garnir le milieu de chaque gâteau avec de la gelée colorée.

Mots fléchés n° 1441



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1440

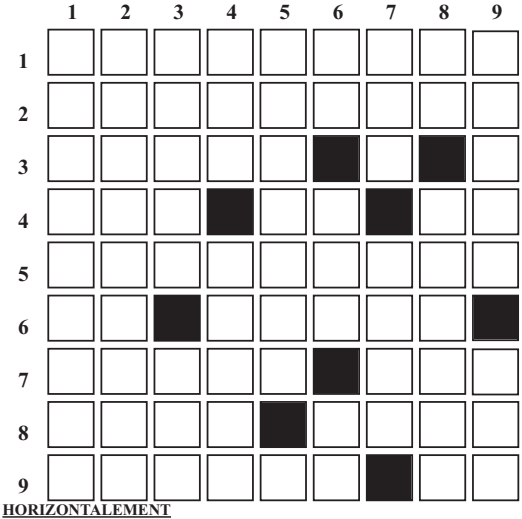
Horizontalement

- MORDONS EGO - EPEE TEL - FETA
PARA - BIO TANGER - S I - UNIRAI
ENERGIES RN - URES - OP - OS - NE
NIGER - CI ACES - TAS NUEE - LES

Verticalement

- PENETRATION D - GREER - FIS -
MANIGANCE - PU OBI - PRETER - L
OREGON - ELU - E NIECE - SATANE
RARE - GUS - NOE SOSIES - SAIES

Mots croisés 9/9 n° 1441



HORIZONTALEMENT

1. Manque de logique - 2. Incertaines - 3. Sensées - 4. Terre en mer - Symbole chimique - Cris de surprise - 5. Réduction accordée - 6. La matinée - Conducteur patient - 7. Chapeaux - Vieux supplice - 8. Possessif - Traîneau - 9. Expérimente - Liaison.

VERTICALEMENT

1. Extraordinaire - 2. Gloutonneries - 3. Réelles - Ingurgités - 4. Homme de réserve - Cacha - 5. Demeurons - 6. A payer donc - Pas elle - Largeur de tissu - 7. Préfixe d'égalité - Rassasié - 8. Règle à suivre - Passionné - 9. Au bout de l'hameçon - Balle de service.

SOLUTION N° 1440

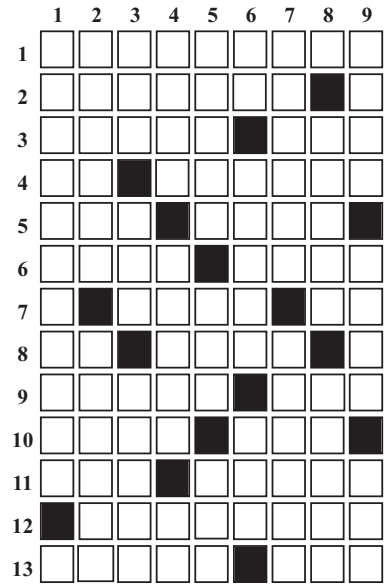
Horizontalement

ACCENTUAI
FRATERNEL
FILA - EIRE
ABIMES - AU
IL - ANSE - S
SETS - ANP -
SUA - PUNIE
ER - SITUER
ESAU - AIDE

Verticalement

AFFAISSEE
CRIBLEURS
CALI - TA - A
ETAMAS - SU
NE - EN - PI -
TRESSAUTA
UNI - ENNUI
AERA - PIED
ILEUS - ERE

Mots croisés 9/13 n° 1441



HORIZONTALEMENT

1. Rafles de police - 2. Mariée - 3. Edifies - Première personne - 4. Terme d'alternative - Tumultes - 5. Aéroplane - Produit de vers - 6. Poitrine - Etat d'Asie - 7. Marque de privation - Petit cube - 8. Terme d'une ruée - Sans lumière - 9. Alourdi - Beau parleur - 10. Soutien - Enchaîna - 11. Pillage - Instrument de cow-boy - 12. Meuble d'église - 13. Bien là - Navire médiéval.

VERTICALEMENT

1. Désorientés - 2. Partie du corps - Publicité tapageuse - 3. Ballot - Inséré - Grand faucon d'Europe - 4. Pataquès - Huppé - Sujet de ragot - 5. Ouïes du violon - Patriarche biblique - Près de - 6. Devenu mortel - Gâté - Palefrenier - 7. Déposant - Fruit à pépins - 8. Cours d'eau - Ennuyée - 9. Planches aux pieds - Cracheur italien - Marque de soulagement.

SOLUTION N° 1440

Horizontalement

PROSPECTA NAINJAUNE GALONS -
RESTAURER TISSER - TE PANE -
OCEAN - ALE IRE - UNIES CECI - JEU
VU - DEVIES **Verticalement** EU - VUES -
ELBE - UNS - IPROVERBE - BEARN
RER - CET - E ANTI CRAINT -
BRUGES - EN RECULER - ARDU - I
E - TAC - ART CLAIR TELES -
- CALIBREE OSE - EREINTE
ALLO - EDIT BRUTALISE ARES -
STADE - ENTETEES

SODUKU 170

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

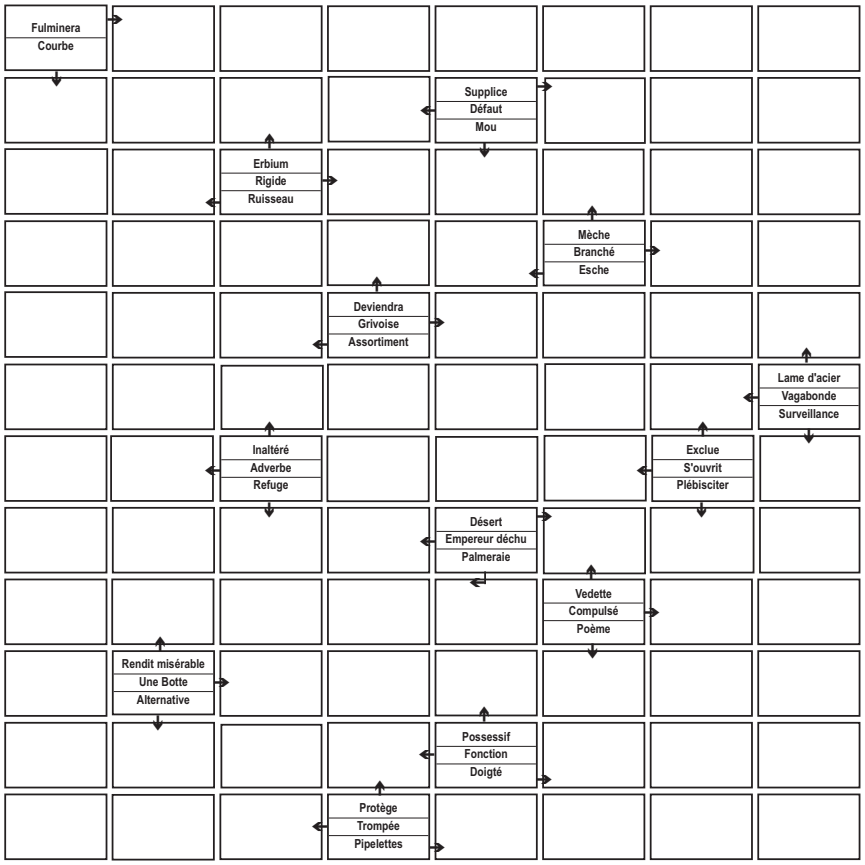
4				8			3	9
8						7		
	1		4		7			
		4		3		6		
2	5		7		1			8
		1				4	7	
			9		8		6	
		9		7				
	3							7



SOLUTIONS

1	5	2	4	3	9	8	7	6
7	8	6	2	5	1	3	9	4
9	3	4	6	7	8	5	2	1
4	9	3	7	8	5	6	1	2
2	6	1	3	9	4	7	5	8
5	7	8	1	2	6	9	4	3
8	1	7	9	4	3	2	6	5
6	2	5	8	1	7	4	3	9
3	4	9	6	5	2	1	8	7

Mots fléchés n° 1444



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1443

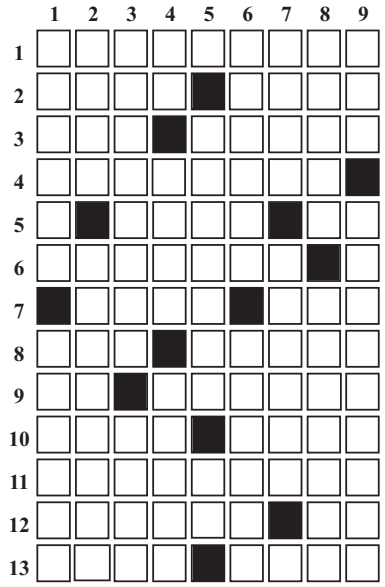
Horizontalement

- PARCAGE
BELER - RS
INO - USES
EDIT - ISE
NI - AARAU
FLANC - IL
ALIGNA - E
IE - UELE -
TETE - IVE
E - ARETES
URI - MENT
RATE - ETE

Verticalement

- BIENFAITEUR
PENDILLEE - RA
ALOI - AI - TAIT
RE - TANGUER - E
CRU- ACNE - EM -
A - SIR - ALITEE
GRESAI - EVENT
ESSEULE - ESTE

Mots croisés 9/13 n° 1444



HORIZONTALEMENT

1. Cadreurs - 2. Joints - Variété de citron - 3. Possessif - Petit bourgeois - 4. Costume distinctif - 5. Discipline sportive - Réfléchi - 6. Recettes - 7. Compliqué - Fait de l'effet - 8. Lieu de descente - Prince démoniaque - 9. Soudure - Extrait - 10. Capitale américaine - Ville d'Algérie - 11. Solitude - 12. Conduit - Ferrure qui a la forme de son nom - 13. Bramer - Patins.

VERTICALEMENT

1. Réunit - Assembler un livre - 2. Petit ongulé - Sport d'eau - 3. Parfois qualifié de plénipotentiaire - Enfant populaire - 4. Marque de licence - Cosmétique - Etre en colère - 5. Vaseuse - Parfois pronom - 6. Toujours leste - Ions - 7. On le bisse quand c'est bon - Pamphlet - 8. Attendries - Assuré - 9. Navires à voiles - Supérieures.

SOLUTION N° 1443

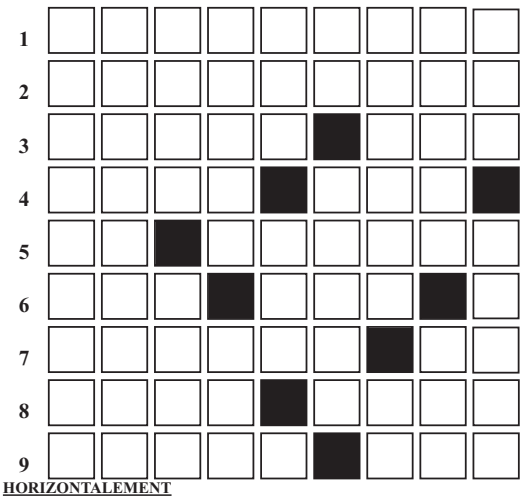
Horizontalement

DEPORTEES
EMOTION - E
CINE - TARN
ULCERE - ES
PIE - IMAGE
LESES - IRE
EN - COGNES
- NEUTRES -
BEN - TASSE
A - TROP - EX
BUEE - PARI
INTERIM - L
LEE - UNIES

Verticalement

DECUPLE
- BABIL
EMILIENNE
- UNE
PONCES -
ENTETE
OTEE - ECU -
REE -
RI - RISOTTO
- RU
TOTEM -
GRAPPIN
ENA - AINES
- AMI
E - REGRESSER
- E
SENSEES -
EXILS

Mots croisés 9/9 n° 1444



HORIZONTALEMENT

1. Impartiale - 2. Tremblerait - 3. Funeste - Solution - 4. Broutille - Moyen de duper - 5. Bat le roi - Enlever l'eau - 6. Ville de Yougoslavie - Volcan du Japon - 7. Divinité - Obstacle - 8. Lac américain - Vieux supplice - 9. Humé - Amérindien.

VERTICALEMENT

1. Aumônes - 2. Récipient en fonte - 3. Ejecté - Giron - 4. Provient - Napperon - 5. Poil à l'œil - Situation - 6. Petit tour - Mesurer - 7. Sculpteur italien - Alternative - 8. Cité urbaine - Hors court - 9. Etre conjugué - Finaude.

SOLUTION N° 1443

Horizontalement

EBRANLANT
DOUDOUNES
UNANIMITE
LIS - SIS - T
CF - MENEES
OINS - ETRE
REA - CUTI -
ER - POSENT
RAFALE - EU

Verticalement

EDULCORER
BONIFIERA
RUAS - NA - F
ADN - MS - PA
NOISE - COL
LUMINEUSE
ANISETTE -
NET - ERINE
TSETSE - TU

SODUKU 173

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

		3	1	8				2
		6	7				1	
	2							7
9				2	3	6		
		2	9					3
4							3	
	6				4			
3				6	1	4		



SOLUTIONS

9	4	2	8	6	7	3	5	1
6	8	5	1	3	2	4	9	7
1	3	7	9	4	5	8	6	2
5	9	1	2	7	3	6	8	4
8	7	4	5	1	6	9	2	3
2	6	3	4	8	9	1	7	5
3	2	6	7	9	4	5	1	8
7	1	9	3	5	8	2	4	6
4	5	8	6	2	1	7	3	9

Des Vertus Ascensionnelles de R'adjeb et Cha'ban

(2e PARTIE)

Par CHEIKH TAHAR BADAOUI

Puis, notre prophète fût happé par une mystérieuse Lumière qui le mit à proximité du Trône Divin, «à une distance de deux portées d'arc ou moins encore.»



Il se sentit dans un état de grande extase, de ravissement voisin de l'anéantissement, tout en conservant ses facultés perceptives. Notre Vénéré Prophète, Salut Divin Sur Lui, contempla Dieu le Seigneur, dont nul n'est égal à Lui, avec les yeux de son esprit, « Dieu que rien ne peut exprimer et qui surpasse l'entendement des hommes ».

Le Prophète reçut de son Dieu un certain nombre de commandements, définissant les devoirs de chaque musulman à savoir : n'adorez que le Seigneur Allah, et, Lui, Seul Parfait en Son Essence et Son Unité, aimer son prochain comme soi-même, et protéger les faibles. Aimer, vénérer et assister son père, sa mère, ses proches. Accueillir les infortunés, les orphelins, les abandonnés, les voyageurs, les étrangers en les considérant comme des hôtes de Dieu. Ne pas tuer ni commettre d'adultère. N'être ni prodigue, ni avare, ni concupiscent, ni orgueilleux. Respecter tous les êtres, Respecter la propriété d'autrui et prendre convenablement soin des biens des orphelins. Etre honnête et loyal en tout et envers tout : s'interdire de falsifier les écrits, de pratiquer l'usure, de frauder sur des poids et mesures, de porter un faux témoignage…

Pour sa Mission, Dieu lui recommande la patience, la bonté, le pardon des offenses, la piété pour les persécuteurs « qui ne savent pas », car comme dirait le Sage : « Pardonner c'est savoir être heureux et vivre en paix et l'on ne peut pardonner que si on s'enivre de l'Amour divin. ». Il lui fit connaître, en revanche, qu'il se doit se préparer à l'exil, ce qui exigera de Lui et de Ses compagnons, courage, abnégation et volonté, un sincère esprit de sacrifice. Dieu Lui prescrit, à Lui et à tous Ses adeptes d'effectuer quotidiennement cinquante prières. Cependant, sur les conseils de Moise, Salut Divin Sur Lui, qui lui signale avec amertume : « mon expérience avec les fils d'Israël, m'a édifié sur le degré de piété des hommes. » le Prophète retourna à maintes reprises auprès du Seigneur, afin d'obtenir l'allégement de cette charge, dont la Grâce Divine a voulu qu'elle soit réduite à cinq prières obligatoires par jour, et rétribuées pour cinquante. Telle fût la Décision du Seigneur, le Souverain, Maître des mondes.

Après avoir perçu sous l'égide de l'Ange Gabriel le Paradis, l'Enfer, et appris du Ciel tout ce qu'il devrait connaître, notre Prophète descendit par l'Echelle Lumineuse sur Jérusalem, enfourcha à nouveau la monture ailée, et de là, rentra à la Mecque.

A noter en outre, que la Mosquée d'El-Aksa, servira plus tard aux musulmans et pendant plus de quinze mois, de point central de direction (Qibla), pour accomplir le rite de leurs prières, avant que n'intervienne, dans la mi « Chaabane », (mois précédent « Ramadan »), l'instruction divine de s'orienter dorénavant, vers le Temple sacré de la Mecque.

Il ressort de ce qui précède :

1°) Dans toutes les circonstances, la Main du Seigneur reste la plus forte que tout. Elle domine tous les humains réunis. Elle protège et défend Ses élus, lesquels ne peuvent être jamais abandonnés par la Grâce. Le Saint Coran fait état en effet de cette protection en ces termes : « Ô Messager, transmets ce qui t'a été descendu de la part de ton Seigneur. Si Tu ne le faisais pas, alors Tu n'auras pas communiqué Son message. Et Allah Te protégera des gens. Certes, Allah ne guide guère les gens mécréants. » (Sourate dite « la Table servie » ou « Al Ma'idah » Verset 67). En outre, notre Prophète en sa qualité de Sceau de l'ensemble des Messagers de Dieu se présente comme étant le Continuateur de toutes les Missions accomplies par les Prophètes qui l'ont précédé.

Cette évasion spirituelle vers le Seigneur, renforce davantage la foi du croyant lucide, lui procure une immunité sans égal, contre les virus du moi, et donc, un remède contre toutes tentatives de désespoir allant, pour les faibles d'esprit, qui fuient lâchement leurs problèmes à l'image de l'autruche, jusqu'au suicide. Celui-ci devenu, de nos jours, malheureusement, solution facile pour tous ceux qui cherchent refuge, auprès de la « mère matière » qui dévorait et qui dévore encore ses petits. La Révélation qu'il reçoit progressivement au gré des événements, de même source divine que les précédentes, s'adresse à tous les hommes de la planète à travers les temps et les espaces de quelque religion qu'ils soient, et se propose de résoudre tous leurs problèmes sans exception aucune, grâce à l'universalité de ses principes d'une part et à l'homogénéité entre le corps et l'esprit qu'elle consacre sous tous les cieux, d'autre part, sans délaisser l'un au profit de l'autre ou dénigrer l'un par rapport à l'autre ; lacunes dont souffrent d'ailleurs, et jusqu'à présent, les systèmes de développement actuels. Les versets suivants confirment cette analyse : « Et Nous ne t'avons envoyé qu'en tant qu'Annonciateur et Avertisseur pour toute l'humanité. Mais la plupart des gens ne savent pas. » (Sourate dite : « Saba » Verset 28). Le verset 38 de la Sourate dite « Les bestiaux » ou « Al An'am » stipule quant à lui : « Toute bête marchant sur terre, tout oiseau volant de ses ailes, vivent comme vous en communautés. Nous n'avons rien omis d'écrire dans le Livre. Puis, c'est vers leur Seigneur qu'ils seront ramenés. » Ainsi, tous devront comparaître le Jour du Jugement devant le Seigneur, Gloire à Lui Seul, même les animaux, pour se voir appliquer les principes de la justice et redevenir, une fois la sentence divine achevée, terre comme à l'origine de leur création, pour laisser la place aux autres créatures responsables affronter leurs sorts respectifs. Ces principes répondant à tous les besoins de l'homme, demeurent immuables jusqu'à la fin des temps.

2°) Le concept de miracle dans la vie du Prophète Salut Divin Sur Lui, se trouve fort négligé par plusieurs orientalistes, de tendance nihiliste voire même athéiste. En effet, certains chercheurs restent portés sur le fait de présenter la vie du Prophète comme une vie ordinaire, en insistant à montrer que Sa vie n'était pas compliquée par les miracles. Le Prophète disent-ils encore, s'inscrivait en faux contre les miracles, se souciait peu de ces derniers, n'attachait pas d'importance aux gens qui en demandaient, auxquels il affirmait toujours que ces Signes divins ne relevaient pas de Ses compétences, seulement de la Divinité suprême. Et pour appuyer leur opinion, ces chercheurs font appel à divers témoignages, tels que cette Parole divine à savoir : « Les Signes n'émanent en vérité que d'Allah. » (Sourate dite « Al An'am » ou dite « Les Bestiaux.). Leurs écrits sont répétés de telle sorte que celui qui en prend connaissance et n'approfondit pas sa réflexion, imagine que la vie du Prophète est totalement dépourvue de miracles dont le Seigneur dota habituellement Ses Prophètes pour montrer aux hommes la véracité de leurs Messages.

Ces auteurs, suivis malheureusement par plusieurs musulmans à esprit «éveillé» qui s'attribuent les qualités d'hommes rationnels et d'hommes de science, puisque émerveillés par les progrès du modernisme, nient d'une manière catégorique un des fondements du dogme de l'Islam à savoir la foi envers les Prophètes et Messagers de Dieu, et par voie de conséquence, l'existence de miracles.

C'est ainsi qu'ils se sont mis à propager, en des termes flatteurs, entachés d'une hypocrisie flagrante, certaines qualités du Prophète telles l'héroïsme, le génie, la générosité, en exagérant en même temps sur la présentation de Sa vie publique, comme étant une vie dépourvue de tout miracle. Ils procèdent ainsi, dans le but de faire germer chez les musulmans mal avertis, une nouvelle image du Prophète qui sera celle du Génie ou du Guide ou du Héros, mais aucunement celle du Prophète envoyé par Dieu. Par la propagation de ces titres élogieux, les miracles et les faits métaphysiques seront alors, rangés dans les oubliettes de la mythologie.

Quelques éclaircissements s'imposent.

En effet, si l'élévation spirituelle de l'homme, qui détermine la bonne marche de ses affaires en ce bas monde et leur orientation dans une voie de sagesse et de justice, est le but de la Volonté divine, concrétisée par Ses Messages à l'humanité, et si l'homme, favorisé par rapport aux autres créatures jouit du libre arbitre c'est-à-dire de la liberté et de la faculté de faire le bien ou le mal, la mission de le diriger vers le bien et de le préserver du mal tout en le faisant préserver sur la voie de la vertu, constitue une Volonté divine qui le guide en lui pavant le chemin de l'élévation vers le Seigneur Maître des Mondes qui énonce dans le Saint Coran : « Il n'y a pas de communauté qui n'ait pas connu l'envoi d'un avertisseur. ».

Ainsi se succédèrent les Messagers envoyés par Dieu vers l'humanité, nation après nation et génération après génération, en les appelant toutes à un but commun ; orienter l'homme vers le chemin de la perfection. Les principes de tous ces Messages et leurs principaux dogmes sont communs et semblables, aucun ne se différencie de Son prédécesseur ou de Son successeur.

Dans cette perspective, tous les Prophètes sont, comme le dit si bien notre Vénéré Prophète Mohammed Salut Divin Sur Lui, dans un de ses allocutions lumineuses, des Bâtisseurs d'un même édifice, le premier posant les fondements pour Son prochain et le suivant construisait sur les fondements de Ses prédécesseurs.

Pour ce faire, Dieu prit d'Eux la promesse et le Pacte : Et lorsque Dieu prit cet engagement des Prophètes : chaque fois que Je vous accorderai un Livre et de la Sagesse et qu'ensuite un Messager vous viendra confirmer ce qui est en votre possession, vous devez croire en Lui, et vous devez Lui, porter secours. Il leur dit : « consentez-vous et acceptez-vous Mon Pacte à cette condition ? ». Ils dirent alors : « Nous consentons. » « Soyez en donc témoins », leur répliqua le Seigneur. Et Me voici avec Vous parmi les témoins. » (Sourate dite Al'Imrān » ou dite « la famille d'Imrān » Verset 81.)

19.55 : Grey's Anatomy



SÉRIE HOSPITALIÈRE avec Ellen Pompeo, Sandra Oh…
Cristina apprend qu'elle est nominée pour recevoir un Harper Avery, l'une des distinctions les plus prestigieuses qu'un chirurgien puisse espérer. Meredith et Bailey la jalousent beaucoup. De son côté, Callie fait une découverte perturbante et Alex prend une importante décision. Miranda doit apprendre une triste nouvelle à l'un de ses jeunes patients. Meredith et Murphy sont confrontées à un donneur de rein qui revient brutalement sur sa décision.

21.20 : Triple alliance



COMÉDIE avec Cameron Diaz, Nikolaj Coster-Waldau…
Triple alliance Carly Whitten, très prise par son travail, n'a pas beaucoup de temps pour ses amours. Mais tout change quand elle rencontre le séduisant Mark King, qui pourrait bien être l'homme de sa vie. Seulement, Carly découvre par hasard que Mark et marié avec Kate, qui apprend en même temps que son époux a une maîtresse. Alors que Kate est dévastée par la nouvelle, Carly l'aide à mieux gérer cette situation et les deux femmes, très différentes, finissent par sympathiser.

19.55 : Patron incognito



Culture Infos
Jérôme Faucheur (Homair) A 39 ans, Jérôme Faucheur est directeur général des campings-villages Homair Vacances. Cet homme de bureau a accepté de relever le défi de la chaîne : devenir apprenti dans son entreprise, en se grimant pendant plusieurs jours, pour passer inaperçu auprès de ses salariés. Pour commencer, le chef d'entreprise se rend à Mirepeisset, dans l'Aude, et découvre le métier d'homme d'entretien aux côtés de David. Employé dans l'entreprise depuis 5 ans, celui-ci ...

19.57 : Hôtel de la plage



SÉRIE HUMORISTIQUE avec Bruno Solo, Jonathan Zaccaï…
Paul, Victor et Martin partent en mer pour leur partie de pêche annuelle. Alors qu'ils sont coincés sur une île pour la nuit, Chris en profite pour passer du bon temps avec Carla, restée seule à l'hôtel. Kevin apprend à Fanny que des photos d'elle nue circulent sur Internet. De son côté Samia, qui est enceinte, se confie à Isabelle : elle ne souhaite pas garder le bébé. Elle décide de cacher sa grossesse à Paul et de partir à Bordeaux pour faire une IVG.

19.50 : Des racines et des ailes



Culture Infos
Passion patrimoine : La Picardie entre terre et mer Rencontres avec des passionnés qui se battent pour protéger et faire connaître le patrimoine et les traditions de la Picardie. Christophe Hugé propose un circuit pour découvrir les six cathédrales de la région, dont celle d'Amiens, la plus vaste de France. Mers-les-Bains offre un important témoignage de la Belle-époque. Là, Nicolas Andrieu veille au bon état ...

21.00 : Nation, huis clos avec Lucien Bouchard



Culture Infos / Canada 2014
Nation, huis clos avec Lucien Bouchard Dans un lieu propice à la confidence, Lucien Bouchard, avocat et homme politique canadien, livre ses souvenirs. Témoin privilégié de l'histoire contemporaine du Québec, il évoque les moments marquants de son parcours, de ses débuts jusqu'à ses fonctions de Premier ministre, qu'il a exercés de 1996 à 2001 avant de se retirer de la vie politique.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:26	12:26	16:17	19:43	21:19
CONSTANTINE	03:34	12:31	16:21	19:46	21:21
ALGER	03:46	12:45	16:36	20:01	21:38
OUARGLA	03:59	12:36	16:16	19:40	21:07
CHLEF	03:56	12:52	16:41	20:07	21:42
MOSTAGANEM	04:02	12:57	16:46	20:11	21:45
ORAN	04:06	13:00	16:48	20:13	21:47

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5182 - MERCREDI 7 CHAABANE 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	max	min
Alger	27°	14°
Oran	29°	15°
Constantine	21°	8°
Ouargla	34°	18°

PARTICIPATION DE PLUS DE 740 ENTREPRISES ÉTRANGÈRES

Sellal inaugure le 48e FIA

La 48e édition de la Foire internationale d'Alger a été inaugurée par le Premier ministre Abdelmalek Sellal hier au palais des expositions. 1385 entreprises dont plus 74 étrangères prendront part à cet événement qui se tiendra jusqu'au 1er juin.



DR

Cette année la FIA sera sous le thème « la diversification économique pour une croissance durable », avec comme invité d'honneur l'Inde avec 84 entreprises, et représenté lors de l'inauguration par le ministre d'Etat chargé du commerce et de l'industrie Nirmala Sitharaman. Le Premier ministre était accompagné de plusieurs membres du gouvernement ainsi que de représentants du corps diplomatique accrédité.

La FIA l'un des plus grands événements économiques en Algérie, intéresse de plus en plus les plus grandes entreprises étrangères avec plus de 740 qui représentent une trentaine de pays. La FIA 2015 se tiendra sur une superficie de 51 211 m², dont 12 533 m² réservés aux exposants étrangers, soit 24% de la surface globale. En revanche les exposants nationaux occuperont 38 678 m², soit 76% de la surface globale. Pour ce qui est des participants ils sont issus des quatre coins du globe avec (six pays d'Europe, six d'Asie, quatre des Amériques, six du monde arabe et trois pays d'Afrique subsaharienne). Le monde arabe est représenté par la Tunisie, la Libye, l'Egypte, la Jordanie, la Syrie et la Palestine

L'Europe est, quant à elle, représentée par l'Allemagne, la France, l'Italie, le Portugal, la Turquie et la Pologne. Pour l'Asie, ce sont des entreprises chinoises, vietnamiennes, indiennes, malaisiennes et iraniennes qui sont présentes alors que les Amériques sont représentées par les Etats-Unis, le Brésil, Cuba et le Chili.

Le Sénégal, la République du Soudan et le Niger seront les seuls pays de l'Afrique subsaharienne à prendre part à cette foire internationale.

Selon le ministre du Commerce Amara Benyounes, le choix de l'Inde comme invité d'honneur s'explique par « le fait que ce pays est un exemple en matière de développement, de diversification économique et de croissance ». L'an dernier l'Inde était le 17e client de l'Algérie pour un montant de 625 millions de dollars et son 12e fournisseur avec 1,2 milliard de dollars.

Plusieurs secteurs sont représentés cette année à la FIA, dont les principaux sont l'agroalimentaire, l'énergie, la chimie et la pétrochimie, l'électrique et l'électronique, le textile, les travaux publics et les matériaux de construction, la mécanique, la sidérurgie et la métallurgie, ainsi que l'ameublement et décoration.

Nassim Mecheri

JSM BÉJAÏA

Zoubir Meheleb parle de la situation du club

QUANT à la dernière sortie médiatique de Fawzi Berkati qui a été très prolixe sur la situation qui prévaut au sein de la JSMB, notamment les causes des ratages des objectifs du club, le retour à la superdivision professionnelle, la réponse de Meheleb Zoubir ne s'est pas fait attendre. Dans une conférence de presse hier, il a dit ses quatre vérités, rejetant les déclarations de M. Berkati avec beaucoup de regrets avant de lui incomber «l'échec du club cette année». Le conférencier a parlé de manière très détaillée sur la période Berkati, allant jusqu'à rappeler qu'il lui a cédé une partie de ses actions pour lui ouvrir la voie de la présidence du CA/SSPA/JSMB. «J'ai fait preuve de bonne foi mais M. Berkati s'est dérobé de sa première responsabilité qui est la finalisation des procédures devant le notaire pour son intronisation à la tête du club», assène-t-il. Cette situation est réellement à l'origine du blocage du club et le comble est qui elle «n'est toujours pas accomplie à ce jour», dit-il. «Je me demande en quelle qualité M. Berkati a géré les affaires du club durant cette saison», s'est interrogé M. Meheleb, affirmant que « la seule personne reconnue par le CA à représenter le club amateur est M. Choulak Djamel, du CSA/JSMB». M. Meheb a, par ailleurs réfuté le montant des dettes et créance avancé par M. Berkati, disant par la suite qu'il est disposé à céder ses actions «si je suis réellement à l'origine du blocage de la JSMB». Et de poursuivre : «je ne peux plus travailler avec lui à cause des jugements de valeur qu'il a portés à mon égard» Il y a lieu de rappeler que l'ancien président des verts et Rouge, Boualem Tiab, avait aussi parlé de la situation peu reluisante du club. A noter que Boualem Tiab aurait fait part de son intention de revenir à la tête du club si cela devenait nécessaire. **N. B.**

IL A ÉTÉ PRÉSENTÉ AU FESTIVAL DE CANNES

Le Maroc interdit un film sur la prostitution

LE LONG métrage marocain «Much Loved», réalisé par Nabil Ayouch et présenté lors du Festival de Cannes 2015, a été interdit de projection par les autorités marocaines. A peine une semaine après sa présentation à Cannes dans le cadre de la Quinzaine des réalisateurs, les autorités marocaines ont censuré le long métrage qui évoque un sujet tabou au royaume chérifien: la prostitution. L'annonce a été faite par le ministère de la Communication marocain, arguant qu'une équipe du Centre cinématographique marocain (CCM), l'instance qui délivre les visas d'exploitation, « avait regardé le film lors de sa projection dans le cadre d'un festival international » et qu' «il comporte un outrage grave aux valeurs morales et à la femme marocaine, et une atteinte flagrante à l'image du royaume ». Une censure qui intervient alors même que la demande de visa d'exploitation n'a pas encore été formulée auprès du CCM.

Ce film, qui n'est pas encore sorti en salle, traite du problème de la prostitution au Maroc à travers le portrait de plusieurs femmes. La publication d'extraits ces derniers jours a entraîné de vives réactions dans le royaume à l'encontre du réalisateur marocain et de son actrice principale, Loubna Abidar. Lundi soir, le gouvernement, emmené par les islamistes du parti Justice et développement (PJD), a annoncé qu'il ne serait pas autorisé.

«Les autorités marocaines compétentes ont décidé de ne pas autoriser (sa) projection», indique le ministère de la Communication. Selon la même source, une équipe du Centre cinématographique marocain (CCM), instance chargée de délivrer les visas d'exploitation, «a regardé le film lors de sa projection dans le cadre d'un festival international» - une allusion manifeste au récent festival de Cannes. Une association marocaine a affirmé lundi avoir décidé de porter plainte «à la fois contre Nabil Ayouch, Loubna Abidar et tous ceux qui ont contribué au film».

Selon elle, le film «nuit directement à Marrakech (lieu du tournage) et à ses femmes et, plus généralement, au Maroc», affirme le président de l'Association marocaine de défense des citoyens (AMDC), Moustapha Hassnaoui, au site du magazine «Tel Quel». Nabil Ayouch, notamment connu pour «Les chevaux de Dieu» (2012), qui retrace les parcours des 12 kamikazes des attentats de Casablanca du 16 mai 2003, a défendu à plusieurs reprises sa démarche artistique. «La prostitution est autour de nous et au lieu de refuser de la voir, il faut essayer de comprendre comment des femmes qui ont eu un parcours difficile ont pu en arriver là», a-t-il récemment expliqué. Il a indiqué avoir rencontré entre 200 et 300 jeunes femmes qui sont, ou ont été, des prostituées avant de faire ce film. Le sujet est éminemment polémique au royaume de Mohamed VI ; Nabil Ayouch a ainsi fait l'objet d'une véritable fatwa, lancée par le cheikh salafiste Hammad Al- Kabbaj sur sa page Facebook, et disparue au bout de 24 heures : « J'appelle en ma qualité de citoyen marocain à traduire en justice cet homme parce qu'il porte gravement atteinte aux mœurs et à l'intégrité morale des Marocains. J'appelle aussi au lancement d'une vaste campagne nationale pour réclamer au gouvernement l'interdiction de ce film ordurier » pouvait-on lire sur le réseau social.

S. N.

TRAFIC DE DROGUE

Deux ressortissants africains arrêtés à Relizane

DEUX ressortissants africains ont été arrêtés avant-hier à Relizane pour association de malfaiteurs, détention de drogue (cocaïne) et immigration clandestine. C'est ce qu'a indiqué la Gendarmerie nationale. Il s'agit d'un Nigérian et d'un Camerounais qui ont été interpellés par les gendarmes à la gare routière de Relizane, en possession de plus de 48 grammes de cocaïne et d'une somme en devises (500 dollars et 150 euros), selon la même source. L'arrestation s'est opérée sur la base d'informations parvenues à la section de recherche de la Gendarmerie nationale de Relizane, a-t-on indiqué, ajoutant que les deux mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal local, qui les a placés sous mandat de dépôt.

S. N.

Le trait de Sidou

